

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03035

Numéro SIREN : 622 037 083

Nom ou dénomination : RHODIA OPERATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/048851

RHODIA Opérations

Société par actions simplifiée

9 rue des Cuirassiers

Immeuble Silex2

69003 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

RHODIA Opérations

Société par actions simplifiée

9 rue des Cuirassiers

Immeuble Silex2

69003 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société RHODIA OPERATIONS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RHODIA OPERATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Titres de participations : Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 80 416 579 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "II.1.6.2.1 - Immobilisations financières – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations - titres de participation" de l'annexe. Sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier l'évaluation qui en résulte.

- **Malis techniques** : Votre société reconnaît, à l'actif de son bilan, des malis techniques résultant de la fusion-absorption de filiales réalisée au cours d'exercices antérieurs, conformément aux notes « II.1.1.3 – Traitement comptable du mali technique de fusion » et « III.1.2.a – Malis techniques » de l'annexe. La note « II.1.1.3 » précise la méthode d'évaluation de leur valeur recouvrable au 31 décembre 2021. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- **Provisions pour risques** : Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques environnementaux et les coûts liés aux restructurations, telles que décrites dans les notes "II.9.2 - Provisions pour restructuration", "II.9.3 - Provisions pour risques liés à l'environnement" et "III.3 - Etat des provisions et des dépréciations" de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 9 mai 2022

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	58 529 826	41 254 040	17 275 787	19 347 800
Fonds commercial	124 048 655	8 083 123	115 965 532	106 651 054
Autres immobilisations incorporelles	179 538 764	163 581 768	15 956 996	17 973 197
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	362 117 245	212 918 931	149 198 314	143 972 051
Terrains	23 391 828	3 046 711	20 345 118	19 349 583
Constructions	164 909 595	116 550 928	48 358 668	43 828 562
Installations techniques, matériel	623 016 783	473 298 140	149 718 643	151 826 621
Autres immobilisations corporelles	37 609 531	32 548 551	5 060 980	4 439 179
Immobilisations en cours	68 434 871		68 434 871	38 767 858
Avances et acomptes	987 781		987 781	1 035 624
TOTAL immobilisations corporelles	918 350 390	625 444 329	292 906 061	259 247 426
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	80 587 305	170 726	80 416 579	72 553 954
Créances rattachées à des participations	1 067 382		1 067 382	1 015 915
Autres titres immobilisés	500 000	70 776	429 224	500 100
Prêts	174 256 941		174 256 941	175 346 111
Autres immobilisations financières	3 083 264		3 083 264	3 030 326
TOTAL immobilisations financières	259 494 892	241 502	259 253 390	252 446 406
Total Actif Immobilisé (II)	1 539 962 527	838 604 762	701 357 765	655 665 883
Matières premières, approvisionnements	41 935 409	5 984 815	35 950 594	27 826 019
En cours de production de biens	2 112 430		2 112 430	1 602 409
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	76 537 894	5 765 956	70 771 939	52 473 157
Marchandises	20 785 086	406 808	20 378 278	16 204 266
TOTAL Stock	141 370 820	12 157 579	129 213 241	98 105 851
Avances et acomptes versés sur commandes	204 287		204 287	1 907 417
Clients et comptes rattachés	39 931 513	140 390	39 791 123	24 805 105
Autres créances	264 922 804	7 749 573	257 173 231	244 918 586
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	304 854 317	7 889 963	296 964 354	269 723 691
Valeurs mobilières de placement	120		120	309
(dont actions propres:)				
Disponibilités	542 383		542 383	37 846
TOTAL Disponibilités	542 503		542 503	38 155
Charges constatées d'avance	2 140 695		2 140 695	1 416 879
TOTAL Actif circulant (III)	449 112 623	20 047 542	429 065 081	371 191 993
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écart de conversion actif (V)	622 260		622 260	196 830
Total Général (I à VI)	1 989 697 410	858 652 304	1 131 045 106	1 027 054 705

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 581 059 110,00)	581 059 110	581 059 110
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	34 201 767	34 201 767
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	10	10
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	10	10
Report à nouveau	-51 483 061	-35 493 850
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 337 611	-15 989 212
Subventions d'investissement	7 159 251	7 678 663
Provisions réglementées	28 131 115	23 372 611
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	665 405 802	594 829 099
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	97 138 669	94 475 530
Provisions pour charges	103 510 128	85 796 573
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	200 648 797	180 272 103
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258 446	71 397
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	947 848	3 993 279
TOTAL Dettes financières	1 206 294	4 064 676
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 313 744	3 813 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 375 965	100 833 652
Dettes fiscales et sociales	93 075 614	92 793 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 581 133	11 191 345
Autres dettes	32 449 241	35 299 969
TOTAL Dettes d'exploitation	261 795 698	243 931 866
Produits constatés d'avance	1 752 589	3 548 511
TOTAL DETTES (IV)	264 754 581	251 545 053
Ecart de conversion passif (V)	235 927	408 451
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 131 045 106	1 027 054 705

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	4 853 123	26 173 286	31 026 409	38 607 296
Production vendue biens	101 446 989	695 704 731	797 151 721	788 929 728
Production vendue services	62 410 911	188 124 042	250 534 953	218 093 003
Chiffres d'affaires nets	168 711 023	910 002 059	1 078 713 082	1 045 630 026
Production stockée			21 571 826	-87 272 608
Production immobilisée			6 517 086	5 209 306
Subventions d'exploitation			1 847 636	3 246 783
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			91 215 737	318 312 111
Autres produits			94 322 362	78 423 466
Total des produits d'exploitation (I)			1 294 187 730	1 363 549 085
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			227 655 827	186 347 441
Variation de stock (marchandises)			-1 418 153	2 541 942
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			247 040 061	178 917 114
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-12 389 583	34 046 221
Autres achats et charges externes			366 358 136	321 603 415
Impôts, taxes et versements assimilés			14 180 051	20 963 055
Salaires et traitements			213 482 210	221 983 543
Charges sociales			90 764 432	417 632 573
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	44 261 849	47 682 330
		Dotations aux provisions		27 177 825
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	12 166 627	8 691 740
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	102 133 924	62 824 053
Autres charges			953 217	294 277
Total des charges d'exploitation (II)			1 305 188 597	1 530 705 530
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-11 000 867	-167 156 444
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			45 376 879	11 017 575
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				7 603
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 878 559	37 589 572
Différences positives de change			11 196 060	4 172 351
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			61 451 499	52 787 100
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 293 296	4 753 070
Intérêts et charges assimilées			165 933	2 008 894
Différences négatives de change			9 770 166	4 637 089
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			13 229 395	11 399 053
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			48 222 104	41 388 047
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			37 221 237	-125 768 397

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 317 449	1 791 975 544
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 067 859	18 867 116
Total des produits exceptionnels (VII)	33 385 308	1 810 842 660
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	377 369	63 812
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 024 039	1 301 732 802
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 165 957	385 521 986
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 567 365	1 687 318 600
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	19 817 943	123 524 060
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-79 122	5 000 000
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 219 309	8 744 874
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 389 024 536	3 227 178 845
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 322 686 926	3 243 168 057
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	66 337 611	-15 989 212

ANNEXE

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société RHODIA OPERATIONS est issue de la société Rhodia PPMC dont la dénomination sociale a été modifiée le 1^{er} janvier 2006. La société est membre du Groupe Solvay, groupe de spécialités chimiques.

L'activité est organisée en quatre segments opérationnels :

Materials offre un portefeuille unique de polymères et de technologies composites de haute performance utilisés principalement dans des applications de mobilité durable. Ces solutions permettent de réduire le poids et d'améliorer les performances tout en améliorant le CO2 et l'efficacité énergétique. Les principaux marchés sont la mobilité durable dans les domaines de l'automobile et de l'aérospatiale, des soins de santé et de l'électronique.

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Specialty Polymers et Composite materials.

Chemicals, héberge des activités chimiques intermédiaires concentrées sur des marchés matures et résilients. Solvay est un leader mondial de la soude et des peroxydes. Les principaux marchés desservis sont le bâtiment et la construction, les biens de consommation et les produits alimentaires. Ses autres activités Silica, Coatis et RusVinyl ont également des positions fortes dans leurs marchés, grâce à des actifs de grande qualité. Ce segment offre des cash-flows résilients et la société investit de manière sélective dans ces activités pour devenir premier du secteur en terme de conversion de cash.

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Soda Ash et derivates , Peroxides, Coatis et Silica.

Solutions, offre une expertise unique en matière de formulation et d'applications grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie de surface et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des processus, et minimisant l'impact écologique. Novecare, Technology Solutions, Aroma et Special Chem desservent principalement des marchés tels que les ressources (amélioration du rendement d'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (telles que les revêtements) ou encore les biens de consommation et les soins de santé (notamment la vanilline et le guar pour les soins de la personne et de la maison).

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Novecare, Special Chem, Technology solutions et Aroma Performance.

Corporate & Business Services inclut des services aux entreprises et aux autres activités, telles que le Research & Innovation Center et les services énergies, dont la mission est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO2.

A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021, la liste des sites de la société RHODIA OPERATIONS se présente comme suit :

- Centres de recherche de Lyon et d'Aubervilliers

Ces centres de recherche ont pour vocation d'assurer les travaux de recherches pour l'ensemble des activités du groupe Solvay; la conception, la mise en œuvre, et plus globalement l'ingénierie nécessaire au développement des installations industrielles du groupe. Leur mission est d'inventer et de concevoir des matériaux du futur, produits et des procédés propres à faible empreinte environnementale.

- Clamecy

L'usine de Clamecy, fondée en 1894 et riche d'un long passé industriel, fabrique environ 150 produits différents ayant de multiples applications dans les domaines de l'agrochimie, des peintures et revêtements, des soins de la personne, de l'extraction pétrolière, des formulations industrielles et enfin de la détergence et du nettoyage industriel.

- Collonges-au-Mont-d'Or

Situé à proximité de Lyon, le site de Collonges-au-Mont-d'Or, inauguré en 1918, est numéro un mondial des silices précipitées de haute performance, utilisées entre autres dans les pneumatiques automobiles.

- La Rochelle

L'usine de La Rochelle, fondée en 1948, est dédiée à la fabrication de produits formulés à base de terres rares. Elle occupe un site de 40 hectares, implanté dans la zone industrielle de Chef de Baie, en bord de mer. Elle produit chaque année environ 6 000 tonnes de produits de formulation à base de terres rares pour les marchés de la catalyse, de la dépollution automobile, du polissage et de l'électronique. Le site abrite également un laboratoire de recherche et d'innovation pour l'activité Terres Rares du groupe Solvay.

- Lyon

L'établissement du centre de Lyon regroupe les directions ou antennes de différentes GBUs (Global Business Unit) du Groupe telles que Aroma Performance, Silica, Novicare, Special Chemicals, Composite Material et Coatis. La direction mondiale de Solvay Business Services ainsi que la direction européenne des Achats sont également hébergées à Étoile Part-Dieu.

- Genas

Situé à l'est de Lyon, le site de Genas (parc Everest) héberge environ 170 collaborateurs de la Fonction Industrielle, de l'Excellence Center et des Achats CAPEX.

- Melle

Le site de Melle a été créé en 1872 et s'étend sur une superficie de 1 050 hectares. Le site travaille pour deux activités du Groupe, Aroma Performance et Novicare. Le site produit de la cyclopentanone pour le marché de la Parfumerie fine et de la détergence. Les produits fabriqués sont des dérivés du guar, matière première naturelle d'origine végétale, entrant dans la formulation des shampoings et gel douche.

- Aubervilliers

Le site d'Aubervilliers héberge les sièges des fonctions Sustainable Development & Energy, Marketing & Sales et les équipes européennes de la Global Business Novecare. D'autres fonctions telles que la Stratégie, les Affaires Publiques, le Legal, les ressources humaines, la Communication et la Finance sont également présentes.

- Pont de Claix

Le site de Pont de Claix, en région Rhône-Alpes, est dédié à la production d'énergie. La plate-forme est structurée en plusieurs établissements : outre Solvay, elle accueille les sociétés Vencorex, Teris, Air Liquide, Seqens et Extractive.

- Saint-Fons Spécialités

Usine historique, Saint-Fons est depuis 1886 à l'origine d'innovations, de procédés et de produits - intermédiaires de synthèse. Des unités de production performantes permettent de servir des marchés très diversifiés et offrent une large gamme de produits destinés aux industriels de l'agroalimentaire, la parfumerie, ainsi qu'aux industries pharmaceutiques, des monomères et polymères.

- Salindres

Le site de Salindres, dans le sud de la France, existe depuis 1855. 80% des produits sont exportés, principalement vers l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et la Corée. Le site produit entre autres des dérivés fluorés aliphatiques, destinés aux marchés en pleine croissance de l'électronique, de la pharmacie et de la protection des cultures. Les produits fabriqués à Salindres et destinés à l'électronique comme le LiTFSI accompagnent les besoins de ce marché en entrant dans la composition des écrans LCD, des batteries de voitures électriques ou encore dans les tablettes ou smartphones. Certains produits fabriqués à Salindres servent l'industrie pharmaceutique pour développer de nouveaux principes actifs.

- Méréville

Le site de Méréville mène des activités de recherche et de développement de pointe sur les technologies de traitement des semences, telles que les procédés de pelliculage, représentant environ 20 % de l'activité du site, tandis que les 80 % restants sont consacrés à la recherche et à la formulation de solutions aqueuses appelées "pelliculants". Ces pelliculants développés sur le site de Méréville sont exportés et utilisés dans 35 pays.

- Saint-Fons Delta

L'immeuble Delta, situé à Saint-Fons, accueille les directions Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et Réhabilitation Environnementale du Groupe.

I.2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 aura été marquée par une situation économique de reprise continue malgré un contexte sanitaire toujours compliqué et contraignant.

- **Opérations d'acquisition et de cession de portefeuilles**

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. L'acquisition inclut des installations à Méréville, en France. Cette activité est reconnue mondialement pour ses pelliculants et ses produits de traitement de semences tels que Peridiam, ses poudres de fluence, Certop, Pro-Ized Pigment et Talkum, ainsi que pour ses capacités de recherche et de développement de formulations appliquées aux semences.

L'intégralité des projets de Recherche et Développement et des portefeuilles de produits du site de Méréville, sont désormais entièrement détenus par la société. Cette activité est intégrée dans la "Global Business Unit" "Novecare".

La société a vendu à OpenGate Capital, son portefeuille d'activités "Amphoteric surfactant" le 30 avril 2021. La cession inclut les brevets, les marques, la clientèle et le savoir faire de l'activité qui appartenait à l'unité commerciale "Novecare".

- **Opération de restructuration**

En janvier 2021, Solvay a lancé un nouveau chapitre de sa transformation stratégique visant à aligner sa structure à sa stratégie G.R.O.W.

Cette démarche s'appuie sur les plans déjà annoncés en 2020 et représente une profonde simplification de toutes les fonctions support pour travailler plus efficacement.

Le plan se traduit par une réduction nette d'environ 500 postes d'ici la fin de 2022 et des économies de 75 M€ (sur le périmètre mondial).

I.3 – COMPARABILITE DES COMPTES

- **Changement de méthode comptable**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2021.

I.4 – CONTINUTE D'EXPLOITATION

Les comptes de RHODIA OPERATIONS arrêtés au 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice net de 66 337 611 €, et des capitaux propres positifs de 665 405 802 €.

Les capitaux propres de la société étant positifs et supérieurs à la moitié du capital social nous n'avons pas de problématique de continuité d'exploitation.

Le financement de l'activité de la société est assuré par le groupe SOLVAY sous forme d'avance en compte courant.

Par ailleurs, à la clôture de l'exercice, le groupe SOLVAY considère disposer de sources de financement suffisantes pour permettre à ses filiales de poursuivre leurs activités dans des conditions normales d'exploitation.

En conséquence, la direction de la société estime que l'établissement des comptes selon la convention de base de continuité d'exploitation reste approprié.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

II.1 – ACTIFS IMMOBILISES

II.1.1 – Immobilisations incorporelles

II.1.1.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition si elles sont acquises à titre onéreux, à leur coût de production si elles sont générées en interne, à leur valeur d'apport si elles sont reçues à titre d'apport.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle comprend son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables sous déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations incorporelles ou

à leurs financements ne sont pas inclus, le cas échéant, dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les frais de recherche et développement sont traités en charge.

Conformément à l'avis du CNC n°2009-13 du 1^{er} octobre 2009 relatif au traitement comptable des obligations imposées par le règlement européen n°1907/2006 :

a) les droits d'exploitation « Reach » sont considérés comme acquis et immobilisés dès lors que l'essentiel des tests nécessaires à l'enregistrement des substances chimiques a été acquis.

Les coûts se composent des coûts liés à la réalisation des tests et des droits d'enregistrement.

b) lorsque les tests sont majoritairement développés en interne, les droits sont traités comme des coûts de développement constatés en charge.

Les coûts des logiciels développés en interne sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité et lorsque l'ensemble des critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel est démontrée ;
- l'entité a l'intention d'achever et d'utiliser le logiciel ;
- l'entité a la capacité à utiliser le logiciel ;
- le caractère probable des avantages économiques futurs est démontré ;
- l'entité dispose des ressources appropriées pour achever le développement du logiciel ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être estimées de façon fiable ;

II.1.1.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements (immobilisations incorporelles)

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés sur une durée d'utilisation des actifs selon la méthode linéaire.

A titre indicatif, les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Concessions, brevets, licences et logiciels	5 ans
---	-------

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les dotations aux amortissements et les dotations aux amortissements pour dépréciation sont comptabilisées en charges d'exploitation au compte de résultat.

II.1.1.3 – Traitement comptable du mali technique de fusion

• Comptabilisation du mali technique de fusion

En application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, le mali technique de fusion est alloué aux différents actifs apportés concernés comme suit (art. 745-5 du PCG) :

- si le mali technique est supérieur à la somme des plus-values latentes, estimées de manière fiable, sur les éléments d'actifs identifiés hors fonds commercial, il est affecté aux actifs apportés et le montant résiduel au fonds commercial ;

- si le mali technique est inférieur à la somme des plus-values latentes, estimées de manière fiable, sur les éléments d'actifs identifiés hors fonds commercial, il est affecté aux actifs apportés au prorata des plus-values latentes.

Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps (art. 745-6 du PCG) dans les catégories suivantes :

- mali de fusion sur actifs incorporels,
- mali de fusion sur actifs corporels,
- mali de fusion sur actifs financiers,
- mali de fusion sur actifs circulant,

Cette présentation par catégorie d'actifs résulte de l'affectation effectuée conformément à l'article 745-5.

• Amortissement et dépréciation du mali technique de fusion

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté (art. 745-7 du PCG).

Dépréciation (Art. 745-8 du PCG)

Chaque quote-part du mali affectée à un actif sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part du mali technique. Les dépréciations sur le fonds commercial incluent donc également les dépréciations sur la partie du mali technique affectée au fonds commercial.

Dispositions applicables au mali technique résiduel affecté au fonds commercial (art. 745-8 du PCG)

Le mali technique résiduel affecté au fonds commercial suit les règles d'amortissement et de dépréciation applicables aux fonds commerciaux. S'il fait l'objet d'une dépréciation, aucune reprise de dépréciation n'est possible

Les amortissements et dépréciations du mali technique sont comptabilisés dans des comptes spécifiques par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps (art. 745-9 du PCG) dans les catégories suivantes :

- Amortissement du mali de fusion sur actifs incorporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs incorporels
- Amortissement du mali de fusion sur actifs corporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs corporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs financiers

• **Traitement du mali technique de fusion en cas de sortie de l'actif sous-jacent**

En cas de cession, d'apport ou de toute autre opération relative à l'actif sous-jacent auquel le mali technique de fusion est affecté, ce dernier suit le même traitement que l'actif sous-jacent (art. 745-10 du PCG).

II.1.1.4 – Traitement comptable des bonis de fusions

Le boni dégagé lors d'opérations de fusion ou de transmission universelle de patrimoine (écart positif entre l'actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation détenue dans la société absorbée, et la valeur comptable de cette participation) est comptabilisé dans les capitaux propres au sous-compte intitulé « boni de fusion ou de confusion » du compte 1042 « Prime de fusion ».

II.1.2 – Immobilisations corporelles

II.1.2.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition si elles sont acquises à titre onéreux, à leur coût de production si elles sont générées en interne, à leur valeur d'apport si elles sont reçues à titre d'apport.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables sous déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- les frais accessoires hors frais d'acquisition.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations corporelles ou à leurs financements ne sont pas inclus, le cas échéant, dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les dépenses réelles de gros entretien et grandes visites sont portées à l'actif du bilan l'année où elles sont encourues et elles sont amorties selon la durée de l'inter-campagne.

II.1.2.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements corporels

Conformément aux règlements 2002-10 et 2004-6 du CRC, les immobilisations sont comptabilisées par composants, les amortissements économiques des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée d'utilisation des biens selon la méthode linéaire.

Les dotations aux amortissements et les dotations aux amortissements pour dépréciation sont comptabilisées en charges d'exploitation au compte de résultat.

A titre indicatif, les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

TERRAINS	
Terrains	Non amorti
Agencements et aménagements des terrains	15 ans
CONSTRUCTIONS	
Bâtiments administratifs ou commerciaux	30 ans
Bâtiments d'habitation ou à usage social	40 ans
Bâtiments industriels	30 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Canalisation de transport et terminaux de pipes	10 à 20 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel et outillage industriels de manutention interne	10 ans
Matériel de recherche (incluant installation pilote)	3 ans
Instrumentation, automatismes et informatique à usage industriel	10 ans
Appareillage mécanique et assimilable	10 ans
Autres Matériels et outillages industriels de type statique (Chaudronnerie, tuyauterie et matériel similaire)	15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Matériel ferroviaire et autre matériel de transport	20 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Pièces de rechange	Selon durée d'amortissement de l'élément
Autres	10 ans

La société a décidé de pratiquer le mode dégressif sur certaines immobilisations et de comptabiliser l'amortissement dérogatoire en complément de l'amortissement économique.

L'amortissement dérogatoire est comptabilisé au passif en provisions règlementées, et au compte de résultat en éléments exceptionnels.

Cette année, la société Rhodia Opérations a pris la décision de générer des amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises en services en 2021.

En synthèse et compte tenu des différentes options passées et présentes, à la clôture de l'exercice 2021, l'amortissement dérogatoire est appliqué aux immobilisations mises en services en 2015, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

II.1.3 – Comptabilisation des immobilisations par composants

Les composants devant faire l'objet d'un remplacement au cours de la vie de l'immobilisation sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilisation.

II.1.4 – Comptabilisation des pièces de rechange immobilisables

Conformément à l'article 321-14.3 du PCG, les pièces de rechange utilisées sur une durée supérieure à 12 mois sont immobilisées et amorties selon leur durée d'utilisation.

II.1.5 – Appréciation de la valeur d'actif

Les valeurs nettes comptables des actifs immobilisés sont revues de façon régulière pour tenir compte des circonstances ayant pu modifier de façon sensible les avantages économiques futurs que ces actifs produiront du fait de leur utilisation.

Une dépréciation exceptionnelle est calculée le cas échéant lorsque la rentabilité future estimée ne permet plus de couvrir leur valeur nette comptable de manière définitive.

La méthode retenue pour apprécier la rentabilité future est celle des cash-flows actualisés sur la durée de vie restante. Cette provision est reprise au prorata des amortissements pratiqués sur la durée de vie restante ou en cas d'amélioration de la rentabilité future estimée des installations.

II.1.6 – Immobilisations financières

II.1.6.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les titres de participation, les autres titres immobilisés ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont, le cas échéant, attachés au coût d'acquisition des titres et amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la créance.

II.1.6.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations

II.1.6.2.1 – Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, sont, le cas échéant, rattachés au coût d'acquisition des titres.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, la société évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est supérieure au coût d'acquisition, aucune plus-value latente n'est comptabilisée.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition, deux types de provisions peuvent être constitués :

- une provision pour dépréciation dans la limite de la valeur d'origine des titres ;
- une provision pour risque financier sur filiales pour le complément.

La valeur d'utilité des titres de participations est déterminée au cas par cas selon principalement 4 méthodes :

1/ Une valorisation est basée sur la valeur des « actifs nets » ;

2/ Pour les holdings (entités non opérationnelles) la valorisation est définie en fonction de la valeur de la quote-part des filiales détenues ;

3/ Pour les entités opérationnelles, on utilise soit un multiple d'Ebitda, soit une évaluation basée sur les DCF (Discounted Cash Flow). L'« Ebitda » correspond au résultat opérationnel annuel avant coûts de restructuration, dotations nettes aux amortissements, dépréciation, autres charges et produits opérationnels.

4/ Dans certains cas particuliers la valorisation est basée sur une évaluation externe.

II.1.6.2.2 – Autres immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des autres immobilisations financières est constituée, le cas échéant, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

II.2 – STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION

II.2.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat (prix d'achat + frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré ou pour des matières premières stratégiques selon la méthode FIFO.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût réel de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous activité et les intérêts étant exclus.

II.2.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations

Lorsque la valeur brute des produits commercialisés est supérieure au prix de vente déduction faite des frais proportionnels de ventes, une dépréciation est constituée pour la différence.

Un complément de dépréciation est également constitué en fonction de la valeur de réalisation probable du produit ou de sa réutilisation.

La dépréciation des fournitures industrielles est déterminée en fonction du risque d'obsolescence et des perspectives d'utilisation.

II.2.3 – Le traitement comptable des quotas CO2 – EUA

Les entreprises rejetant des gaz à effet de serre et désignés à l'article L.229-5 du code de l'environnement doivent restituer chaque année à l'Etat sous peine de sanction un nombre de quotas d'émission égal au total des émissions de leurs installations.

Les quotas d'émission étant un élément dont le coût d'acquisition est directement lié aux activités de production et de services émettrices de gaz à effet de serre, ils constituent une matière première de nature administrative et sont comptabilisés dans des comptes de stocks.

Les quotas d'émission peuvent être détenus dans deux buts distincts :

- pour se conformer aux exigences de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre (modèle économique « production »), et/ou ;

- à des fins de négoce (modèle économique « négoce »).

Les quotas d'émission gérés pour se conformer aux exigences de la réglementation et les quotas d'émission gérés à des fins de négoce sont comptabilisés selon des modalités distinctes précisées ci-après. Ce nouveau traitement comptable des opérations sur les quotas de CO2 se fonde sur l'analyse économique de l'utilisation des quotas réalisée par l'entreprise.

- Le modèle de production

Les quotas de CO2 sont gérés en stocks.

La restitution des quotas, relative à l'exercice en cours, a lieu l'exercice suivant.

En conséquence, à la clôture de l'exercice, pour anticiper l'impact de la sortie de stock qui aura lieu l'exercice suivant, un passif est comptabilisé.

- Le modèle négoce

Les quotas sont acquis pour être revendus avec une plus-value. Les quotas acquis s'analyse comme des « stocks de marchandises » dont le but est d'être revendu. En conséquence, ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et évalués à la clôture selon les mêmes principes que ceux applicables à un stock de marchandises.

Les deux modèles économiques peuvent coexister au sein d'une même entreprise.

Conformément au règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, les comptabilisations de Quotas Co2 dans les comptes sont les suivantes :

- Quotas d'émission acquis

Les quotas d'émission acquis sont enregistrés au coût d'acquisition selon les dispositions de l'article 213-31 du règlement CRC n° 2014-03.

- Quotas d'émission alloués

Les quotas d'émission alloués par l'Etat en application de l'alinéa 2 de l'article L.229-7 du code de l'environnement sont attribués chaque année en fonction d'un volume d'émissions de gaz à effet de serre autorisé et en contrepartie de l'obligation de restituer les quotas correspondant aux émissions de cette même année.

Ils sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle.

Les quotas d'émission sont des articles interchangeables dont les règles d'évaluation suivent la méthode CUMP prévues à l'article 213-34 du règlement CRC n° 2014-03.

Comptabilisation d'un passif au titre des obligations relatives aux émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre font naître une obligation de restitution de quotas d'émission à l'Etat. Cette obligation constitue un passif défini aux articles 321 - 1 à 321 - 3 règlements CRC n° 2014-03 lorsqu'elle se traduit par une obligation d'achat de quotas.

L'obligation de restituer les quotas d'émission à l'Etat pour justifier du respect des obligations n'est pas par elle-même constitutive d'un passif.

Le montant comptabilisé au compte 449 correspond au coût des quotas qu'il est nécessaire d'acquérir au titre des émissions de gaz à effet de serre réalisées.

A la clôture :

- Un passif est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux quotas d'émission détenus par l'entité. Il correspond au coût des quotas qu'il est nécessaire d'acquérir au titre des émissions de gaz à effet de serre réalisées, ou ;
- Un actif (stocks) est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas d'émission détenus par l'entité. Il correspond aux quotas d'émission disponibles pour couvrir les émissions futures de gaz à effet de serre.

Les quotas d'émission et les autres unités détenus par les entreprises soumises à la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre font l'objet d'un suivi en comptabilité matière tenue hors bilan faisant apparaître les quantités détenues, en distinguant les unités gérées selon le modèle économique « production » et le cas échéant celles gérées selon le modèle économique « négoce » et en distinguant, au sein du modèle économique « production », celles destinées à couvrir les émissions de gaz à effet de serre réalisées, de celles destinées à couvrir les émissions futures.

Les quotas d'émissions font l'objet d'une information spécifique au sein du paragraphe III.6.

II.3 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable ou un risque de non recouvrement.

Dans un souci de gestion de notre trésorerie, la majorité des créances clients sont cédées sans recours.

II.4 – CHARGES A REPARTIR

Les frais et primes d'émission d'emprunt à l'occasion d'émission d'emprunts sont étalés de manière linéaire sur la durée des emprunts. Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de remboursement anticipé ou de rachat d'emprunts.

II.5 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Néant

II.6– TITRES SUBORDONNES

Néant

II.7 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée dès que leur valeur liquidative est inférieure à la valeur nette comptable.

II.8 – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

II.9 – PROVISIONS

II.9.1 – Provisions pour litiges

Une provision pour litige est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources dans le futur, sans contrepartie au moins équivalente.

Pour chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, la probabilité de sortie de ressources et le montant du risque sont estimés à la date d'arrêté des comptes par la direction et le cas échéant après avis des conseils externes.

II.9.2 – Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration couvrent les coûts futurs liés aux restructurations décidées et annoncées et comprennent les coûts induits par les diverses mesures de départ mises en place, y compris certaines mesures de mise en préretraite. Les plans de restructuration comprennent des mesures de départs qui sont soit volontaires, c'est-à-dire

sur proposition de l'employeur et sur acceptation du salarié, soit involontaires, c'est-à-dire à la seule initiative de l'employeur. Les mesures dites de départ involontaires sont provisionnées dès l'annonce officielle par la Direction aux instances représentatives du personnel concerné par le plan détaillé de mise en œuvre de ces mesures. Les mesures dites de départ volontaires prises dans le cadre de plans de restructuration sont enregistrées dans les comptes lorsqu'une sortie de ressources devient probable.

II.9.3 – Provisions pour risques liés à l'environnement

Dans le cadre de la recommandation n° 2003-r02 du 21 octobre 2003 concernant la prise en considération des aspects environnementaux dans les comptes individuels et consolidés des entreprises, la société comptabilise des provisions pour risques liés à l'environnement lorsqu'une obligation existe et que l'engagement des dépenses est estimée probable, sous réserve qu'elles puissent être estimées de manière fiable. La société évalue ces provisions au cas par cas au mieux de sa connaissance sur la base des informations disponibles. Du fait de l'horizon de prise en compte des coûts prévisibles, cette évaluation correspond à la valeur actuelle des dépenses futures déterminée en utilisant un taux sans risque et inflaté adapté à la période de la prévision. Le taux retenu au 31/12/2021 est de 1.75 %. L'effet des changements de taux est comptabilisé en « résultat d'exploitation », en résultat financier pour Solvay.

Ainsi les dépenses environnementales correspondent aux dépenses effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ses activités à l'environnement. Ces coûts sont liés, entre autres ;

- à l'élimination des déchets et aux efforts entrepris pour en limiter la quantité ;
- à la lutte contre la pollution des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- à la préservation de la qualité de l'air et du climat ;
- à la réduction des émissions sonores, et ;
- à la protection de la biodiversité du paysage.

L'application de la définition générale d'une charge environnementale conduit à constater un passif environnemental dans les situations suivantes : une charge environnementale est inscrite en contrepartie d'un passif lorsqu'il est probable que le règlement d'une obligation présente, à caractère environnemental, résultant d'événements passés provoquera une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant auquel s'effectuera ce règlement peut être estimé de manière fiable.

La nature de cette obligation doit être clairement définie et peut relever de deux catégories :

- légale ou contractuelle : l'entreprise a l'obligation légale ou contractuelle de prévenir, et réduire ou de réparer les dommages causés à l'environnement, ou ;

- implicite : une obligation implicite naît à l'initiative même de l'entreprise, lorsqu'elle a pris l'engagement de prévenir, de réduire ou de réparer les dommages causés à l'environnement et peut difficilement éviter d'agir en ce sens parce qu'en raison des déclarations d'intention ou de politique générale qu'elle a pu faire ou de ses pratiques antérieures solidement établies, l'entreprise a indiqué à des tiers qu'elle prendrait à sa charge la responsabilité d'une telle dépense.

L'obligation de la société d'engager ces dépenses peut notamment être matérialisée par des arrêtés préfectoraux, des circulaires administratives, des injonctions de la DREAL ou par un engagement formel de la société vis-à-vis de tiers.

Selon la réglementation européenne, dans les cas extrêmement rares où il n'est pas possible de déterminer la meilleure estimation du passif environnemental avec une fiabilité suffisante, celui-ci doit être considéré comme passif éventuel, et à ce titre être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

II.9.4 – Provisions pour hausse de prix

La provision est calculée selon les règles fiscales en vigueur.

II.9.5 – Provisions pour grosses réparations

Néant.

II.9.6 – Provisions pour unités d'actions de performance (PSU)

Le programme des Unités d'Actions de Performance (PSU) assure l'alignement avec la pratique du marché, ce qui permet à Solvay de rester compétitive afin d'attirer et de retenir des talents tout en offrant un outil plus performant pour inciter les dirigeants clés à contribuer à la réalisation des ambitions de la roadmap de Solvay.

Le plan PSU prévoit un paiement en cash au terme de trois ans sous réserve d'atteinte d'objectifs de performance préétablis (évolution à long terme de l'EBITDA et du CFROI sur base de cette période de trois ans), avec un ajustement de +/-20 % en fonction de la performance réelle par rapport aux objectifs initiaux préétablis. Le versement minimum peut varier entre zéro si la performance minimum requise ou le « seuil » n'est pas atteint, 80 % si le « seuil » minimum de performance est atteint et jusqu'à 120 % si la performance dépasse le plafond de performance préétabli.

Concernant les PSU, c'est également le Conseil d'Administration qui détermine l'enveloppe distribuable selon la valeur de clôture du titre Solvay à la date d'attribution. Le volume total de PSU disponible est ensuite attribué aux cadres supérieurs de la Société selon leur capacité attendue à contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs Solvay.

Les caractéristiques essentielles des PSU sont les suivantes :

- Le plan est purement basé sur le cash et ne comprend aucun transfert d'actions aux bénéficiaires ;
- Le plan prévoit les deux objectifs de rendement suivants : 50 % basé sur l'objectif d'EBITDA, aligné à la roadmap de Solvay, et 50 % basé sur l'objectif du CFROI ;
- Condition d'emploi jusqu'à la réalisation des objectifs de performance;
- Paiements en numéraire basés sur la valeur des actions Solvay à la date butoir.

II.10 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés ainsi qu'en matière de compléments de retraite accordés à certains bénéficiaires en activité ou déjà en retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Ces engagements ne sont pas provisionnés à la clôture de l'exercice, et font l'objet d'une information spécifique dans les engagements financiers (Cf. V.2.1).

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses	2021	2020
Taux actualisation	1,00%	0,25%
Taux d'augmentation des salaires	<p><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,25% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans 	<p><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,25% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans
Taux d'inflation	1,75%	1,50%
Hypothèse de départ du salarié	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie
Age de départ du salarié	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon
Table de mortalité	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)
Hypothèse de début d'activité	Age de début d'activité différents selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)	Age de début d'activité différents selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)

Les hypothèses liées à l'âge de départ à la retraite ont été modifiées suite à la réforme des retraites promulguée le 09/11/2010. Les bases de calcul des indemnités de départ à la retraite sont celles du 31 décembre 2020.

Conformément à l'avis du comité d'urgence 2005-C du 4 mai 2005, les provisions figurant dans les traités de fusion des sociétés absorbées et enregistrées dans les comptes sociaux de ces sociétés sont maintenues.

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. Le montant de 795 599 € lié aux engagements retraites a été comptabilisé en provision pour risques et charges. Cette provision fera l'objet d'une reprise au fur et à mesure des montants effectivement payés aux ex-salariés de la société Bayer.

II.11 – GRATIFICATIONS D'ANCIENNETE et autres avantages à long terme

Suivant la recommandation CNC n°2003-R01 du 1^{er} avril 2003, les engagements de la société en terme de médailles de travail et autres avantages à long terme envers ses salariés sont intégralement provisionnés dans la rubrique « provisions pour charges ». L'estimation de ces engagements est fondée sur les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite.

II.11.1 – Options de souscription d’actions

Néant

II.11.2 – Options d’achat d’actions propres

Néant

II.11.3 – Attributions d’actions gratuites à émettre

Néant

II.11.4 – Attributions d’actions gratuites existantes

Néant

II.12 – DIVIDENDES

Les dividendes à recevoir par la société de ses filiales et participations sont constatés en produits à date de leur approbation par l’assemblée.

II.13 – METHODE DE COMPTABILISATION DU RESULTAT DES SNC

Néant.

II.14 – GESTION CENTRALISEE DE LA TRESORERIE

La société délègue sa gestion de trésorerie à Solvay SA qui agit en tant que banque interne du groupe Solvay.

Cette gestion centralisée de la trésorerie auprès de Solvay SA est traduite dans les comptes de la société par la comptabilisation d’un compte courant avec Solvay SA.

II.15 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La société pratique la couverture de change à terme de ses opérations commerciales à l'exportation ainsi que de ses principaux contrats en devises. Le montant de ces couvertures de change figure dans les engagements hors bilan et n'a aucun impact sur le bilan. Toutefois, si le résultat de ces couvertures fait apparaître une perte latente suite à des couvertures imparfaites, celle-ci fait l'objet d'une provision pour risque de change à due concurrence.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments financiers qualifiés comptablement de couverture sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits de l'élément couvert.

II.16 – OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, dettes et les disponibilités en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de la revalorisation des éléments est portée sous la rubrique "Écart de conversion". Les pertes de change latentes sont déterminées en tenant compte des gains latents sur les instruments de couverture et font l'objet d'une provision pour risques. Les différences de change résultant de la conversion des disponibilités sont comptabilisées au compte de résultat.

II.17 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien. Les ventes de produits finis sont facturées à l'expédition considérant les critères de transfert de propriété et de risque. Les ventes de prestations de services sont facturées selon les conditions spécifiques prévues aux contrats.

II.18 – INTEGRATION FISCALE

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Solvay France depuis le 01/01/1999.

La méthode de répartition de l'impôt-société du groupe est la suivante :

- la filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe ;
- la société mère inscrit dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée dans la filiale ;
- la dette d'impôt-société est transférée à la société mère tête de groupe.

Il est à noter que la Direction Générale des Impôts a agréé à RHODIA OPERATIONS un report du déficit fiscal de l'entité juridique Rhodia Engineering Plastics, société absorbée au 01/01/2007 et qui ne faisait pas partie de l'intégration fiscale. Ce déficit de 90 M€ ne pourra être imputé que par RHODIA OPERATIONS sur ses résultats fiscaux futurs, il ne sera pas transmis à Solvay France car né hors intégration fiscale.

Ce déficit pré-intégration a été imputé en quasi totalité sur l'exercice 2020 de Rhodia Opérations. Il n'y a pas de déficit pré-intégration à imputer sur l'exercice 2021.

II.19 – CONVENTIONS D'INDEMNISATION

Néant

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1 – État de l'actif immobilisé

III.1.1 – Tableau de mouvements des immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	360 657 894		12 784 765	
	Terrains	22 314 322		1 253 216	
Constructions	Sur sol propre	49 973 665		345 608	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	107 414 725		6 899 813	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	610 105 357		7 736 604	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 166 242		0	
	Matériel de transport	311 742			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	33 235 146		2 086 435	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	38 767 858		49 211 031	
	Avances et acomptes	1 035 624		0	
TOTAL (III)		866 324 680		67 532 707	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	78 422 325		48 321 841	
	Autres titres immobilisés	500 100			
	Prêts et autres immobilisations financières	178 376 437		3 492 524	
TOTAL (IV)		257 298 861		51 814 365	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		1 484 281 435		132 131 837	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		11 325 414	362 117 245	
	Terrains		175 710	23 391 828	
Constructions	Sur sol propre	-191 340	13 092	50 497 521	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-1 608 922	1 511 386	114 412 074	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-17 116 292	11 941 470	623 016 783	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-169 633	198 000	3 137 875	
	Matériel de transport			311 742	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-457 831	1 619 498	34 159 914	
	Emballages récupérables et divers				

Immobilisations corporelles en cours	19 544 018		68 434 871	
Avances et acomptes		47 842	987 781	
TOTAL (III)	0	15 506 997	918 350 390	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		45 089 478	81 654 688	
Autres titres immobilisés		100	500 000	
Prêts et autres immobilisations financières		4 528 756	177 340 204	
TOTAL (IV)		49 618 334	259 494 892	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	76 450 745	1 539 962 527	

III.1.2 – Indication des éléments constitutifs

a) Malis techniques

L'affectation comptable de l'ensemble de ces malis techniques est présentée ci-dessous (en €) :

Société absorbée	A date de fusion / TUP					dont		Dépréciation du mali technique	
	Date de la fusion / TUP	Titres cédés / sortis	Valeur des titres chez Rhodia Opérations	Valeur comptable des apports	Mali technique	Affectation du mali technique		Fonds de commerce	Titres de participation
						Fonds de commerce	Titres de participation		
RHODIA SILICES	01/01/2006		92 022 050	27 117 960	64 904 090	64 904 090	0		
RHODIA HPCI	01/04/2006	(*)	20 000 000	-1 938 761	21 938 761	14 542 261	0		
RHODIA ELECTRONICS ET CATALYSIS	27/12/2009		16 610 000	-5 683 735	22 293 735	20 101 711	2 192 024		
ICMD	01/12/2005		8 700 000	8 653 291	46 709	46 709			
TOTAL					109 183 295	99 594 771	2 192 024	0	0

(*) sortie des titres en 2019 suite liquidation société

En vertu des règles et méthodes exposées au paragraphe II.1.5, une évaluation a été réalisée sur la valeur recouvrable des malis affectés aux fonds commerciaux des activités de nos anciennes filiales absorbées en pratiquant un test de dépréciation fondé sur l'analyse des cash flow futurs actualisés prévisionnels liés à ces activités à la fin de l'exercice.

La mise en œuvre de ce test à la clôture de l'exercice 2021 n'a pas généré de dépréciation complémentaire du mali de fusion affecté aux fonds de commerce.

Les malis techniques affectés aux titres font l'objet d'un test de dépréciation en retenant une valeur moyenne sur 4 ans des titres sous-jacents évalués selon la méthode SOLVAY.

La mise en œuvre de ce test à la clôture de l'exercice 2021 n'a pas généré de dépréciation du mali de fusion affecté aux titres de participation.

b) Les postes "immobilisations corporelles en cours" et "avances et acomptes d'immobilisations" concernent principalement les sites suivants :

Immobilisations corporelles en cours par site		
Sites	Montants 2021 en euros	Montants 2020 en euros
Salindres	2 237 777	492 855
Chalampé	1 915	1 915
Collonges	3 519 667	1 320 110
St. Fons	15 875 575	8 778 820
La Rochelle	10 033 406	6 160 060
Saint -Fons et Aubervilliers (Recherche)	21 477 535	8 935 686
Belle Etoile	44 734	44 734
Roussillon	0	0
Melle	4 697 601	2 052 852
Lyon, Genas et Aubervilliers (siège)	6 325 527	5 237 453
Pont de Claix	1 207 614	4 331 499
Clamecy	3 438 857	2 447 498
Valence	0	0
Méreville	562 444	
TOTAL	69 422 652	39 803 481

III.2 – État des amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		216 685 843	7 474 797	11 241 709	212 918 931
Terrains		921 940	120 415		1 042 355
Constructions	Sur sol propre	39 022 501	834 037	13 092	39 843 446
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	68 738 702	4 046 356	1 512 574	71 272 484
Installations techniques, matériels et outillages		440 678 853	29 642 182	11 765 244	458 555 791
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	2 286 601	253 315	254 231	2 285 686
	Matériel de transport	250 259	20 961		271 220
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 737 090	1 869 786	1 615 231	29 991 645
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		581 635 946	36 787 052	15 160 371	603 262 627
TOTAL GENERAL (I + II + III)		798 321 790	44 261 849	26 402 081	816 181 558
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos	DOTATIONS	REPRISES		Fin de	

	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	l'exercice
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.			6 140 222			1 381 718	4 758 504
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.			6 140 222			1 381 718	4 758 504
Acquis. de titres							
TOTAL			6 140 222			1 381 718	4 758 504
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice

Cette année, la société Rhodia Opérations a pris la décision de générer des amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises en services en 2021.

III.3 – État des provisions et des dépréciations

III.3.1 – Tableau d'évolutions des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	23 372 611	6 140 222	1 381 718	28 131 115
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	23 372 611	6 140 222	1 381 718	28 131 115
Provisions pour litige	10 543 605	825 613	4 801 588	6 567 630
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	196 830	3 222 520	196 830	3 222 520
Provisions pour pensions		795 599		795 599
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	169 531 668	101 338 325	80 806 946	190 063 048
TOTAL (II)	180 272 103	106 182 057	85 805 363	200 648 797
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	25 441 308	0	3 259 605	22 181 702
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	4 852 456		4 681 729	170 726
Provisions sur autres immos financières		70 776		70 776
Provisions sur stocks	8 062 983	12 157 579	8 062 983	12 157 579
Provisions sur comptes clients	240 035	9 048	108 693	140 390
Autres provisions pour dépréciations	8 611 637	0	862 064	7 749 573
TOTAL (III)	47 208 418	12 237 403	16 975 074	42 470 746
TOTAL GENERAL (I + II + III)	250 853 132	124 559 682	104 162 155	271 250 658
Dont dotations et reprises d'exploitation		114 300 551	91 215 737	
Dont dotations et reprises financières		3 293 296	4 878 559	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		6 965 835	8 067 859	
dépréciations des titres mis en équivalence				

III.3.2 – Détail des provisions

Rubriques	Situation et mouvements (en €)				
	Ouverture	Autres Mouvements	Dotations	Reprises	Clôture
Provision pour risques :					
Provisions pour litiges LT	10 153 321	-	260 000	- 4 757 954	5 655 367
Provisions pour litiges CT	390 284		565 613	- 43 634	912 263
Autres prov. pour risques LT	-				-
Autres prov. pour risques CT	9 703 518		400 203	- 6 579 817	3 523 904
Prov. Environnement LT	62 764 843	- 12 806 929	18 756 581	- 536 719	68 177 776
Prov. Environnement CT	11 266 734	12 806 929		- 7 703 922	16 369 741
Provisions pour perte de change	196 830		3 222 520	- 196 830	3 222 520
TOTAL	94 475 530	-	23 204 916	- 19 818 876	97 861 571
Provision pour charges :					
Provisions pour PSU	2 924 982		3 372 465	- 768 495	5 528 952
Provisions pour retraites LT	-		795 599	-	795 599
Provisions pour médailles LT	30 793 078		2 678 842	- 6 510 332	26 961 587
Provisions pour restructurations	49 183 961		74 029 085	- 57 603 436	65 609 609
Autres provision pour charges LT	2 894 553		2 101 150	- 1 104 223	3 891 479
TOTAL	85 796 573	-	82 977 141	- 65 986 487	102 787 226
TOTAL	180 272 103	-	106 182 057	- 85 805 363	200 648 797

III.3.3 – Informations sur les provisions significatives

- **Provisions pour retraites**

Au 31 décembre 2021, les provisions pour retraites s'établissent à 796 K€.

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. Le montant lié aux engagements retraites a été comptabilisé en provision pour risques et charges.

- **Provisions pour restructurations**

Au 31 décembre 2021, le montant total des provisions pour restructurations s'élève à 66 M€ et se décompose comme suit:

- 64.7 M€ de provisions de coûts sociaux,
- 1.6 M€ de provisions pour démantèlement d'ateliers

Les soldes des principaux plans de restructuration sont détaillés ci-dessous:

Plans	Ouverture K€	Clôture K€
Coûts sociaux	46 020	64 733
GROW BSA INDUSTRIAL	1 376	859
HELIUM	305	173
MTBLANC	30 368	13 160
MTP AROMA	45	-
NOVECARE20	1 580	1 457
OXYGEN	12 269	4 340
WESHAPE		33 268
WESHAPEGBU		4 506
ATOM		6 969
AUTRES PLANS	77	-
Coûts démentèlement d'ateliers	3 164	1 600
COLEOPTERRE SPEC CHEM	1 416	200
MTBLANC	1 700	1 400
MTP AROMA	35	-
AUTRES PLANS	13	-
TOTAL	49 184	66 333

- **Provisions pour risque environnemental**

Au 31 décembre 2021, le montant total des provisions pour risque environnemental s'élève à 85 M€ et se décompose comme suit:

- 68.9 M€ relatif au site de La Rochelle. Cette provision a pour objet de couvrir les coûts de stockage de déchets radifères pour lesquels une analyse est menée avec l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radifères) ainsi que les coûts d'étude afférents.

- 9.6 M€ relatif au site de Salindres. Cette provision a pour objet de couvrir les coûts de remédiation des lagunes.

- 6 M€ relatif aux autres sites de RHODIA OPERATIONS, principalement ceux de Mulhouse, Lille et Pont De Claix.

La comptabilisation de ces provisions est régie par des obligations de nature réglementaire de trois types:

- Soit générale: décret, arrêt ministériel
- Soit particulier: arrêté préfectoral
- Soit contractuelle: engagement pris dans le cadre d'une cessation d'activité

L'impact de l'effet de changement de taux et de passage du temps au cours de l'exercice 2021 a été une dotation de provision de 0.5 M€.

III.3.4 – Informations sur les dépréciations significatives

Des reprises de provisions pour dépréciation d'immobilisations ont été enregistrées au titre des immobilisations incorporelles et corporelles qui avaient fait l'objet de dépréciations au cours des exercices passés pour un montant de 3 260 K€. Ces reprises sont effectuées au rythme de la comptabilisation des amortissements des immobilisations dépréciées ou lors de leur mise au rebut ou démantèlement et sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.

III.4 – Titres de participations

Titres de participation en valeur brute	Ouverture en K€	Augmentation	Diminution	Clôture en K€
GIE SALINDRES	2 058			2 058
PIVERT SAS	500			500
SOCIETE DES FLUIDES DIELECTRIQUES SARL	43			43
SOLVAY BANGPOO SPECIALTY CHEMICALS LTD	2			2
SOLVAY SPECIAL CHEM JAPAN LTD	4 089			4 089
EIGHT 19 LIMITED	126			126
LIYANG SOLVAY RARE EARTH NEW MATERIAL CO LTD	21 541			21 541
AZURI TECHNOLOGIES LTD	125			125
SOLVAY SILICA QINGDAO CO LTD	0			0
RHODIA POLYAMIDA LTDA	35 113			35 113
SOLVAY (ZHENJIANG) CHEMICALS C	12 117	3 181		15 298
RHODIA PARTICIPATIONS	0			0
ODISSEY France	0		- 0	-
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION EN K€	75 714	3 181	-	78 895

III.5 – Créances rattachées à des participations

Cf § V.1 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

III.6 – Stocks – Les Quotas de CO²

Au 31/12/2021, les quotas d'émission de gaz à effet de serre (EUA) sont comptabilisés en stocks à leur coût d'acquisition, le montant est nul car il s'agit de quotas alloués gratuitement.

III.7 – Autres créances et autres dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			1 067 382	191 087	876 295
Prêts			174 256 941	2 013 385	172 243 556
Autres immobilisations financières			3 083 264		3 083 264
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			178 407 587	2 204 472	176 203 115
Clients douteux ou litigieux			731 912		731 912
Autres créances clients clients			39 199 601	39 199 601	
Créances représentatives de titres prêtés	Prov pour dép ant constitués.				
Personnel et comptes rattachés			722 514	722 514	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			141 325	141 325	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		19 332 443	19 332 443	
	Autres impôts		3 288 117	3 288 117	
	Etat - divers				
Groupes et associés			192 628 855	159 416 699	33 212 156
Débiteurs divers			48 809 550	41 059 976	7 749 574
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			304 854 317	263 160 675	41 693 642
Charges constatées d'avance			2 140 695	2 140 695	
TOTAL DES CREANCES			485 402 600	267 505 843	217 896 757
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		258 446	258 446		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		947 848	46 039	901 808	
Fournisseurs et comptes rattachés		117 375 965	117 375 965		
Personnel et comptes rattachés		67 550 789	44 880 708		22 670 082
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		18 267 013	18 267 013		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	4 032 128	4 032 128		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	3 225 684	3 225 684		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 581 133	15 581 133		
Groupes et associés					
Autres dettes		35 762 986	34 656 776	519 231	586 979
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 752 589	1 752 589		
TOTAL DES DETTES		264 754 581	240 076 480	1 421 039	23 257 061

III.8 – Produits à recevoir et charges à payer

Nature des produits à recevoir	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Clients et comptes rattachés	22 671 834	9 055 092
Fournisseurs RRR à recevoir	4 285 101	21 026 414
Divers produits & indemnités à recevoir	44 500 729	44 116 125
Etat autres taxes à recevoir	3 221 590	4 342 856
Allocation activité partielle à recevoir	131 924	166 078
TOTAL	74 811 178	78 706 566

Nature des charges à payer	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 779 439	96 672 440
Dettes fiscales et sociales	73 599 527	73 515 305
Dettes sur immobilisations	12 688 946	11 064 324
Clients RRR à accorder	10 054 243	15 327 437
Autres dettes	16 096 621	16 096 621
TOTAL	227 218 775	212 676 128

III.9 – Charges à répartir

Néant.

III.10 – Valeur mobilière de placement

Néant.

III.11 – Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Natures des charges constatées d'avance	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Primes climatiques et linguistiques Chalampé		-
Contrats informatiques	45 473	114 888
Prestations diverses		127 000
Assurances	2 095 223	1 174 990
TOTAL	2 140 695	1 416 879

Nature des produits constatés d'avance	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
GBU Coatis - Licences	113 922	227 844
GBU Novocare - Contrat avec Ametech / Azelis	116 667	316 667
GBU Special Chem - Royalties	1 504 000	3 004 000
GBU NBD - Prestation R&I	18 000	
TOTAL	1 752 589	3 548 511

III.12 – Capitaux propres

Le capital social de la société est de 581 059 110 euros, constitué de 38 737 274 actions d'un montant nominal de 15 euros, détenue à 100 % par RhodianyI.

III.12.1 – Tableau de variation des capitaux propres

Variations des capitaux propres (€)			
	Ouverture	Variation	Clôture
Capital	581 059 110	-	581 059 110
Primes d'apport	34 201 767	-	34 201 767
Réserve spéciale de conversion du capital	10	-	10
Report à nouveau	- 35 493 850	- 15 989 212	- 51 483 061
Subventions d'investissements	7 678 663	- 519 412	7 159 251
Provisions réglementées	23 372 611	4 758 504	28 131 115
Résultat en instance d'affectation	- 15 989 212	82 326 823	66 337 611
TOTAL	594 829 099	70 576 703	665 405 802

III.12.2 – Détail des catégories de titres

Catégorie des titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	38 737 274			15,00 €

III.13 – Autres fonds propres

Néant.

III.14 – Emprunts et dettes financières diverses

Nature emprunts et dettes financières diverses	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	- 570 174	- 2 685 499
Autres emprunts LT dettes rattachées à participations	-	-
Dettes rattachées à des participations	- 367 578	- 1 307 692
Groupe et associés, cpte courant, fonds de trésorerie	- 10 095	- 88
TOTAL	- 947 848	- 3 993 279

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

IV.1 – Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	31 026 409	38 607 296	-19,64%
Production vendue biens	797 151 721	788 929 728	1,04%
Production vendue services	250 534 953	218 093 003	14,88%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	168 711 023	295 543 547	-42,92%
Chiffres d'affaires nets-Export	910 002 059	750 086 479	21,32%
Chiffres d'affaires nets	1 078 713 082	1 045 630 026	3,16%

La ventilation du chiffre d'affaires par activité présente un caractère confidentiel et ne peut faire l'objet d'une ventilation détaillée.

IV.2 – Détail des transferts de charges

Néant.

IV.3 – Résultat financier

IV.3.1 – Détail du résultat financier

Nature des produits financiers	Montant (EUR) 2021	Montant (EUR) 2020
Produits de participation	44 849 706	10 865 705
Intérêts Cash Pool et intérêts sur Prêts	527 174	151 870
Différences positives de change	11 196 060	4 172 351
Autres intérêts et produits assimilés divers	-	7 603
Reprises sur provisions pour pertes de change	196 830	556 702
Reprises sur dépréciations des titres	4 681 729	37 032 870
TOTAL	61 451 499	52 787 100

Nature des charges financières	Montant (EUR) 2021	Montant (EUR) 2020
Intérêts cash pool et intérêts d'emprunts	1 949	1 892 774
Escomptes accordés sur règlement	43 716	79 816
Différences négatives de change	9 770 166	4 637 089
Autres intérêts et charges assimilées diverses	120 268	36 304
Dotations aux provisions pour pertes de change	3 222 520	196 830
Dotations aux dépréciations des titres	70 776	4 556 240
TOTAL	13 229 395	11 399 053

IV.3.2 – Charges et produits financiers provenant des entreprises liées (1)

Nature des produits et charges financières avec les entreprises liées	Montant (EUR) 2021	Montant (EUR) 2020
Intérêts reçus cash pooling et intérêts sur prêts	527 174	151 870
Produits de participation (dividendes reçues)	44 849 706	10 865 705
TOTAL Produits Financiers provenant du Groupe	45 376 879	11 017 575
Intérêts payés cash pooling et intérêts d'emprunts	1 949	1 892 774
TOTAL Charges Financières liées au Groupe SOLV	1 949	1 892 774

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

IV.4 – Résultat exceptionnel

Nature des charges exceptionnelles	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
CESSIONS IMMOS INCORPORELLES ET CORPORELLES		
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	1 234 955
Cessions d'immobilisations corporelles	182 355	258 830 732
CESSIONS IMMOS FINANCIERES		
Cessions de titres de participation	100	940 512 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS		
Mise au rebut d'immobilisations corporelles	200 122	149 393
Amortissements dérogatoires	6 140 222	5 613 881
Sortie Mali Fusion PEPOL (affecté fonds de commerce)		346 734 758
Sortie Mali Technique affecté aux titres		14 868 566
Sortie fonds de commerce PEPOL		15 784 902
DOTATIONS - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Litiges juridiques, sociaux et maladies professionnelles	825 613	2 370 486
Autres risques et charges		-
ELEMENTS FISCAUX		
Retenue à la Source	4 671 787	4 344 834
AUTRES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles diverses	1 176 246	2 100 499
Pénalités, amendes fiscales		63 812
Badwill POLYTECNYL		41 804 055
Charge de Retraites PAX		31 563 960
Médailles du travail PAX		14 916 923
PSU PAX		225 455
Success fees PAX		1 838 010
HSE PAX		1 819 824
Claim PAX		583 880
Nettoyage cuve PAX		235 700
LTI PEPOL		677 800
Cession créance Rhodia Venezuela		1 043 554
Droits d'enregistrement	370 920	
TOTAL	13 567 365	1 687 318 600

Nature des produits exceptionnels	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
CESSIONS IMMOS INCORPORELLES ET CORPORELLES		
Cessions d'immobilisations incorporelles	11 253 500	576 460 970
Cessions d'immobilisations corporelles	6 973 437	249 266 813
CESSIONS IMMOS FINANCIERES		
Cessions de titres de participation	129 344	939 125 364
REPRISES - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Litiges juridiques, sociaux et maladies professionnelles	6 686 141	5 523 178
Retraites		
AUTRES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels divers	638 312	307 390
Quote part subventions d'investissement virée au résultat	519 412	727 925
Indemnité		20 642 481
QP Retraites BUTA		5 444 601
Solde avances remboursables	3 400 953	
Deal Blanc	2 402 492	
REPRISE AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS		
Amortissements dérogatoires	1 381 718	13 343 938
TOTAL	33 385 308	1 810 842 660

IV. 5 – Impôt sur les sociétés

	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Crédit Impôt Recherche	- 15 611 904	-15 835 179
Crédit Impôt Compétitivité Emploi		- 18 604
Crédit Impôt Apprentissage	-	-
Crédit Impôt Mécénat	- 33 750	- 73 714
TOTAL	- 15 645 654	-15 927 497

IV. 6 – Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)

La C3S est comptabilisée en compte de résultat l'année de l'exigibilité de la taxe.

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 – Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées (en K€) (1)	Participations (en K€) (2)
Actif immobilisé		
Participations	78 235	2 352
Créances rattachées à des participations	261	806
Autres titres immobilisés	-	500
Prêts	150 134	-
Autres immobilisations financières	-	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	25 182	-
Autres créances	194 400	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	- 10	- 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 35 807	- 99
Autres dettes	- 4 580	- 311
TOTAL	407 815	2 917

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V. 2 – Engagements financiers et autres engagement

V.2.1 – Engagements financiers

Rubriques	Montant (€)	dont envers entreprises liées (1)	dont envers participations (2)	dont envers dirigeants	Dont engagement de pension à couvrir au titre de l'ordonnance n°2015-839 du 9 juillet 2015
ENGAGEMENTS RECUS					
a) avals, cautions, et garanties reçus	-				
b) Garantie reçue au titre de la sécurisation des rentes	113 302 045	113 302 045			113 302 045
c) sur ventes commodités					
Ventes de gaz					
Ventes électricité					
Ventes charbon					
Ventes benzene					
Ventes palladium					
Ventes CO2					
TOTAL	113 302 045	113 302 045	-	-	113 302 045
ENGAGEMENTS DONNES					
a) effets escomptés non échus	-				
b) avals, cautions, et garanties donnés					
c) engagements en matière de pension, d'indemnité de départ à la retraite, de mutuelle des retraités et de pénibilité					
Montant des engagements brut de retraite	634 922 224				113 302 045
Montant des engagements de mutuelle des retraités	5 417 159				
Montant des engagements liés à la pénibilité	539 242				
d) dettes garanties par des sûretés réelles	-				
e) commandes sur fournisseurs d'immobilisations	17 236 000				
f) engagements locations non résiliables	62 587 528				
g) sur achats de commodités					
Achats de gaz	2 005 310	2 005 310			
Achats électricité	5 554 491	5 554 491			
Achats charbon					
Achats benzene					
Achats palladium					
Achats CO2	2 916 830				
TOTAL	731 178 783	7 559 801	-	-	113 302 045

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V.2.2 – Engagements financiers en matière de crédit-bail

Néant.

V.2.3 – Engagements financiers liés aux instruments financiers dérivés

Néant.

V.2.4 – Autres engagements

Les cessions intervenues au cours des exercices antérieurs s'accompagnent de garanties usuelles en matière comptable, fiscale, sociale et environnementale.

Autres engagements que financiers (prêt à un partenaire dont le remboursement est subordonné au remboursement d'une dette bancaire par ledit partenaire, garantie donnée liée à un contrat, garantie reçue telle qu'une clause d'ajustement de prix, etc....).

V.3 – Ventilation de l'effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié 2021	Personnel salarié 2020
Cadres	1 004	1 036
Agents de maîtrise	1 028	1 058
Employés / ouvriers	470	497
TOTAL	2 501	2 591

La structure des effectifs par établissements de RHODIA OPERATIONS se présente comme suit:

	Cadres	Agents de maîtrise	Ouvriers, employés	Total
Clamecy	11	35	42	88
Collonges	26	117	37	180
La Part Dieu & Genas & Silex 2	498	127	38	663
La Rochelle	32	149	130	311
Melle	14	64	61	139
Pont de Claix	4	30	-	34
Ile de France	231	111	25	367
Saint-Fons	171	324	99	595
Salindres	12	58	35	105
Méreville	5	13	1	19
TOTAL	1 004	1 028	470	2 501

V.4 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le rapport annuel consolidé du groupe mentionne les honoraires versés aux commissaires aux comptes. En conséquence, les montants ne sont pas repris dans la présente annexe comptable.

V.5 – Situation fiscale

V.5.1 – Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Montant en €	Résultat avant impôt A	Impôt dû		Résultat net après impôt		Crédits d'impôts
		B = A * TAUX IS EXERCICE	C = IS calculé sur résultat fiscal [2058A BIS] diminué des crédits d'impôts	D = A + B	E = A + C	
		<i>Théorique</i>	<i>Réel</i>	<i>Théorique</i>	<i>Réel</i>	
Résultat d'exploitation	- 10 921 745	3 003 480	- 1 853 679	- 7 918 265	- 12 775 424	15 645 654
Résultat financier	48 222 104	- 13 261 079	244 531	34 961 026	48 466 635	-
Résultat exceptionnel	19 817 943	- 5 449 934	- 5 896 767	14 368 009	13 921 176	
Résultat comptable	57 118 302	-15 707 533	- 7 505 915	41 410 769	49 612 387	15 645 654
Contribution sociale sur les bénéfices			- 222 516			
Impôt Société Avant Imputation des Crédits d'Impôts			- 7 728 431			
Déduction des Crédits d'impôt			15 645 654			
Impôt Société Après Imputation des Crédits d'Impôts			7 917 223			

V.5.2 – Situation fiscale latente et différée

Rubriques (Montants en €)	Base	Impôts
IMPOT DU SUR (taux de 28,40%) :	28,40%	
Provisions réglementaires :		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires	28 131 115	7 989 237
Subventions d'investissement	7 159 251	2 033 227
Pertes de change latentes	622 260	176 722
TOTAL ACCROISSEMENTS	35 912 626	10 199 186
IMPOT PAYE D'AVANCE au titre des charges non déductibles (taux de 28,4%)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Contribution solidarité	-	-
Provision pour pertes de change	3 222 520	915 196
Gains de change latents	235 927	67 003
Participation	-	-
Charge de retraite ODISSEY	55 624	15 797
A déduire ultérieurement :		
Dépréciation des stocks	4 805 864	1 364 865
Dépréciation clients	-	-
Dépréciation immobilisations	-	-
Provisions pour risques & charges (hors provision pour pertes de change et CIR)	98 040 980	27 843 638
TOTAL ALLEGEMENTS	106 360 915	30 206 500
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	- 70 448 288	- 20 007 314

V.6 – Identité de la société consolidante

Dénomination et siège social	Forme	Méthode de consolidation
Solvay SA 310 rue de Ransbeek 1120 Bruxelles Belgique	Société Anonyme	Globale

V.7 – Liste des filiales et des participations

Dénomination	Capital social	Quote-part	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux propres (1)	Dividendes (1)	Val. nette Titres	Cautions	Résultat (1)
FILIALES (plus de 50%)					
LIYANG SOLVAY RARE EARTH NEW MATERIAL CHINE	37 839 253 59 571 535	86,32% 33 811 486	21 541 204 21 541 204		92 965 643 9 841 721
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GIE AIFOR 69192 SAINT FONS - France	- -	25,00%	-		1 110 147 -
GIE CHIMIE SALINDRES 30340 SALINDRES - France	4 049 880 5 263 399	50,00%	2 058 001 2 058 001	60 000 -	12 992 596 180 010
SOLVAY SPECIAL CHEM JAPAN JAPON	1 472 306 33 711 228	32,99% 1 152 571	4 089 272 4 089 272	- -	64 267 128 2 351 509
FLUIDES DIELECTRIQUES 92700 COLOMBES - France	11 896 10 701	50,00%	43 081 -	- -	- 137
PIVERT SAS 60280 VENETTE	1 760 516 5 321 514	8,07%	500 000 429 224	- -	3 661 328 5 416 684
AUTRES TITRES					
SOLVAY (ZHENJIANG) CHEMICALS CHINE	183 303 319 306 270 156	9,35% 3 180 895	15 297 610 15 297 610	- -	310 067 449 44 463 032
RHODIA BRAZIL S.A. (EX POLIAMIDA ESPECIALIDADES) BRESIL	172 893 792 313 424 951	9,02% 6 704 753	35 112 979 35 112 979	- -	899 550 322 168 946 062
CAMBRIDGE PHOTON TECHNOLOGY (EX EIGHT 19 LTD) ROYAUME - UNI	19 202 466 329	7,00%	125 711 -	- -	- 45 837
AZURI TECHNOLOGIES Royaume-Uni	109 22 012 222	0,61%	125 489 125 489	- -	4 221 664 3 083 606
Filiales françaises et étrangères			1 935 -	- -	- -

(1) Les informations données sont relatives au dernier exercice clos soit le 31/12/2021

V.8 – Rémunération et autres avantages acquis ou versés aux dirigeants

RHODIA OPERATIONS réalise des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec des parties liées

Le président n'a perçu aucune rémunération de la Société au cours de l'exercice 2021.

V.9 – Transactions conclues avec des parties liées

RHODIA OPERATIONS réalise des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec des parties liées.

VI. PASSIFS EVENTUELS

Les passifs éventuels non comptabilisés et sans prise en compte d'une actualisation financière, estimés à 124 M€ au 31 décembre 2020, sont estimés à 118 M€ au 31 décembre 2021. Ils correspondent essentiellement au site de La Rochelle pour les risques liés aux futurs traitements et l'éventuelle mise en décharge spécialisée des matières radioactives (produits radifères et graphites entreposés à La Rochelle).

Sur la base des informations disponibles, la Direction de RHODIA OPERATIONS estime qu'il n'y a pas de passifs environnementaux probables autres que ceux provisionnés au 31 décembre 2021 et ceux précédemment mentionnés. Cependant, RHODIA OPERATIONS pourrait être amené à supporter de nouvelles dépenses si les textes, lois, réglementations ou leurs interprétations, étaient amenés à évoluer.

VII. EVENEMENT POST CLOTURE

- **Changement d'adresse du siège social**

A effet du 1er avril 2022, les actionnaires de la société ont décidé le transfert du siège social au 9 rue des Cuirassiers - Immeuble Silex2 - 69003 Lyon.

- **Crise sanitaire du coronavirus**

L'épidémie Covid 19 qui a démarré en Chine en décembre 2019, s'est ensuite poursuivie en vague pendant l'année 2020 continue à se poursuivre en 2022.

Devant ces incertitudes, le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

- **Guerre en Ukraine**

Le 24 février 2022, le gouvernement russe a lancé une opération militaire à grande échelle en Ukraine.

En conséquence, la communauté internationale a imposé des sanctions à la Russie, ce qui a incité le gouvernement russe à imposer des sanctions contre certains pays, y compris ceux de l'union européenne, créant des turbulences sur les marchés de l'énergie, l'approvisionnement en matières premières, le financement et les systèmes bancaires.

Notre groupe Solvay met en place une politique de conformité stricte, qui couvre également le contrôle des exportations et l'application de toutes les sanctions définies à l'encontre de la Russie.

Pour Rhodia Opérations, les ventes directes se sont élevées à 2,15 % du chiffre d'affaires total.

Par conséquent, aucun impact négatif significatif n'est attendu dans les ventes 2022.

Le principal impact anticipé du conflit est une poussée de la pression inflationniste, qui est déjà intense et qui devrait s'atténuer au cours de l'année 2022. La société continuera de suivre de près la situation et l'évolution du conflit.

- **Contrôle répression des fraudes**

Par lettre recommandée du 7 février 2022, le Pôle Concurrence, Consommation et Répression des fraudes a informé la société d'une intervention le 24 mars 2022, au siège social de Rhodia Opérations pour un contrôle des délais de paiement. Le contrôle, à la date d'arrêté des comptes 2021 est toujours en cours.

RHODIA OPERATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 581 059 110 €
Siège social : 9, Rue des Cuirassiers, Immeuble Silex 2 Solvay, 69003 LYON
622 037 083 RCS Lyon
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL RECTIFICATIF DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 2 SEPTEMBRE 2022**

**MODIFICATION DES TERMES DE LA 2E RESOLUTION DU PROCES VERBAL DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 MAI 2022**

La société RHODIANYL, société par actions simplifiée au capital de 255 900 135 €, ayant son siège social au 9, Rue des Cuirassiers, Immeuble Silex 2 Solvay, 69003 LYON, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 399 135 482, représentée par M. François PONTAIS, Président,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- l'erreur matérielle contenue dans la 2eme résolution du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 20 Mai 2022 portant sur la dotation de la réserve légale ;
- le rapport de gestion modifié dans la section 7 portant sur l'affectation du résultat de l'exercice ;
- projet de décisions rectificatives

A pris les décisions suivantes à l'effet de modifier les termes de la 2ème résolution du procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société en date du 20 Mai 2022, afin de corriger l'erreur matérielle contenue dans le procès-verbal initial. Ainsi la 2eme résolution est rédigée de la manière suivante :

Deuxième Décision

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 66 337 610.70 € de la manière suivante :

- 3 316 880.54 €, correspondant à la dotation de 5% de la réserve légale, et
- 63 020 730.16 € au compte report à nouveau qui portera son solde à 11 537 668.72 €.

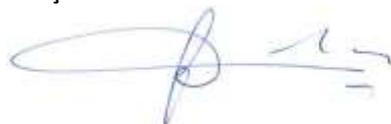
Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Sixième Décision

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales ou autres ainsi que toute mesure de publicité et notamment tout dépôt au Greffe du Tribunal de commerce.

Fait à Lyon, le 2 Septembre 2022

L'Associé Unique
Société RHODIANYL
François PONTAIS



RHODIA OPERATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 581 059 110 euros
Siège social : 9 rue des Cuirassiers - Immeuble Silex2, Solvay – 69003 Lyon
622 037 083 RCS Lyon
(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous faisons appel à vous, en application des statuts et de l'article L.227-9 du Code de commerce, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre examen le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice 2021

1.1 - Contexte général de l'activité

En 2021, le chiffre d'affaires de la Société a augmenté de 3% (soit une augmentation de 33 M€) par rapport à 2020, pour atteindre 1 079 M€. Le résultat d'exploitation augmente de 156 M€ par rapport à 2020 pour atteindre (11) M€.

Les programmes d'investissements restent soutenus au cours de cet exercice, pour atteindre un montant de capitalisation d'immobilisations corporelles de 68 M€ et d'immobilisations incorporelles de 13 M€.

1.2 - Analyse de l'activité de la Société

L'activité est organisée en quatre segments opérationnels :

- **Materials** offre un portefeuille unique de polymères et de technologies composites de haute performance utilisés principalement dans des applications de mobilité durable. Ces solutions permettent de réduire le poids et d'améliorer les performances tout en améliorant le CO2 et l'efficacité énergétique. Les principaux marchés sont la mobilité durable dans les domaines de l'automobile et de l'aérospatiale, des soins de santé et de l'électronique.

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Specialty Polymers et Composite Materials.

- **Chemicals** héberge des activités chimiques intermédiaires concentrées sur des marchés matures et résilients. Solvay est un leader mondial du carbonate de soude et des peroxydes. Les principaux marchés desservis sont le bâtiment et la construction, les biens de consommation et les produits alimentaires. Ses autres activités Silica, Coatis et RusVinyl ont également des positions fortes dans leurs marchés, grâce à des actifs de grande qualité. Ce segment offre des cash-flows résilients et la Société investit de manière sélective dans ces activités pour devenir premier du secteur en terme de conversion de cash.

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Soda Ash & Derivatives, Peroxydes, Coatis et Silica.

- **Solutions** offre une expertise unique en matière de formulation et d'applications grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie de surface et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des processus, et minimisant l'impact écologique.

Novecare, Technology Solutions, Aroma et Special Chem desservent principalement des marchés tels que les ressources (amélioration du rendement d'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (telles que les revêtements) ou encore les biens de consommation et les soins de santé (notamment la vanilline et le guar pour les soins de la personne et de la maison).

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Novecare, Special Chem, Technology solutions et Aroma Performance.

- **Corporate & Business Services** inclut des services aux entreprises et aux autres activités, telles que le Research & Innovation Center et les services énergies, dont la mission est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO2.

Le chiffre d'affaires de la Société se ventile par segments opérationnels de la façon suivante :

En K€	2021
Chiffre d'affaires Net	1 078 713
Materials	1 303
Chemicals	187 493
Solutions	688 007
Corporate & Business Services	201 910

1.3 – Faits caractéristiques de l'exercice

L'année 2021 aura été marquée par une situation économique de reprise continue malgré un contexte sanitaire toujours compliqué et contraignant. Les fortes tensions sur les chaînes d'approvisionnement, impactant les prix voire les disponibilités, ont perturbé nos équipes et nos usines.

- **Opérations d'acquisition et de cession de portefeuilles**

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. L'acquisition inclut des installations à Méréville, en France. Cette activité est reconnue mondialement pour ses pelliculants et ses produits de traitement de semences tels que Peridiam, ses poudres de fluence, Certop, Pro-Ized Pigment et Talkum, ainsi que pour ses capacités de recherche et de développement de formulations appliquées aux semences.

L'intégralité des projets de Recherche et Développement et des portefeuilles de produits du site de Méréville, sont désormais entièrement détenus par la société.

Cette activité est intégrée dans la "Global Business Unit" "Novecare".

La société a vendu à OpenGate Capital, son portefeuille d'activités "Amphoteric surfactant" le 30 avril 2021. La cession inclut les brevets, les marques, la clientèle et le savoir-faire de l'activité qui appartenait à l'unité commerciale "Novecare".

- **Opérations de restructuration**

En janvier 2021, Solvay a lancé un nouveau chapitre de sa transformation stratégique visant à aligner sa structure à sa stratégie G.R.O.W.

Cette démarche s'appuie sur les plans déjà annoncés en 2020 et représente une profonde simplification de toutes les fonctions support pour travailler plus efficacement.

Le plan se traduit par une réduction nette d'environ 500 postes d'ici la fin de 2022 et des économies de 75 M€ (sur le périmètre mondial).

1.4 - Commentaires sur les comptes sociaux 2021 de la Société

Nous vous soumettons les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat et l'annexe en précisant que celle-ci contient des informations détaillées et significatives pour la compréhension des comptes et qu'il convient en conséquence de se rapporter à ce document.

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été préparés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de la Société au 31 décembre 2021 présente un total de 1 131 045 106 €.

L'exercice 2021 se solde par un bénéfice de 66 337 611 €.

1.5.1 - Bilan

Actif

Les immobilisations incorporelles, corporelles et financières brutes s'élèvent à 1 540 M€ au 31 décembre 2021, contre 1 484 M€ au 31 décembre 2020, soit une variation de 56 M€ par rapport à l'exercice 2020.

Les investissements incorporels s'élèvent à 13 M€ en valeur brute, et concernent principalement les immobilisations relatives à l'acquisition du site de Méréville pour un montant de 10 M€.

Les investissements corporels s'élèvent à 68 M€ en valeur brute, et se décomposent ainsi :

- 1 M€ de terrains,
- 7 M€ de constructions
- 8 M€ d'installations techniques, matériels et outillages industriels,
- 2 M€ d'autres immobilisations corporelles (matériel de bureau et mobilier informatique),
- 49 M€ d'immobilisations corporelles sur des projets en cours, y compris les avances et acomptes, portant principalement sur les activités Novecare (7M€), Special Chem (6 M€), Aroma Performance (10 M€), Silica (3 M€), NBD (19 M€) et Sustainable Development & Energy (1 M€).

Les investissements financiers s'élèvent à 52 M€ en valeur brute, et se décomposent ainsi :

- 48 M€ d'autres participations :
 - Les titres de la société Solvay Zhenjiang Chemicals pour 3 M€,
 - Les dividendes et TJLP à recevoir (instrument hybride brésilien également appelé « Interest on Net Equity » ou « JCP »), soit 45 M€ (dont 1 M€ de Solvay Special Chem Japan, 3 M€ de Solvay Zhenjiang Chemicals, 7 M€ de Rhodia Brazil SA, et 34 M€ de Lyang Solvay Rare Earth New Material Co Ltd),

- 3 M€ de prêts et autres immobilisations financières :
 - Prêt dans le cadre de la Participation des Employeurs à l'Effort de construction pour 1 M€,
 - Créance sur cession d'un terrain à Lille à échéance 2027 pour 2 M€

Les sorties d'immobilisations incorporelles s'élèvent à (11 M€) en valeur brute, et concernent les logiciels.

Les sorties d'immobilisations corporelles s'élèvent à (16 M€) en valeur brute, et concernent pour :

- (2) M€ de constructions,
- (12) M€ d'installations techniques, matériels et outillages industriels
- (2) M€ d'autres immobilisations corporelles (installations générales agencements et aménagements divers et matériels de bureau et informatiques, mobiliers...)
- (20) M€ d'immobilisations corporelles en cours

Les sorties d'immobilisations financières s'élèvent à (50 M€) en valeur brute, et se décomposent ainsi :

- (45) M€ d'autres participations dont :
 - (45) M€ de dividendes reçus et TJLP (instrument hybride brésilien également appelé « Interest on Net Equity » ou « JCP ») (dont 1 M€ de Solvay Special Chem Japan (Ex Anan Kasei Co Ltd), 3 M€ de Solvay Zhenjiang Chemicals, 7 M€ de Rhodia Brazil SA, 34 M€ de Lyang Solvay Rare Earth New Material Co Ltd),
- (5) M€ de prêts et autres immobilisations financières, composés pour (2) M€ par le remboursement de prêts Participation des Employeurs à l'Effort de Construction souscrits il y a 20 ans et pour (2) M€ de remboursement de dépôts de garantie.

Les amortissements s'élèvent à 816 M€ au 31 décembre 2021 contre 798 M€ au 31 décembre 2020, soit une variation de 18 M€ par rapport à l'exercice 2020 qui se décompose ainsi :

- 44 M€ de dotations aux amortissements incorporelles et corporelles,
- (26 M€) de reprise de dotations incorporelles et corporelles.

Les stocks augmentent de 35 M€, pour s'établir à 141 M€ en valeur brute au 31 décembre 2021.

Les dépréciations de stocks augmentent 4 M€, et s'établissent à 12 M€ au 31 décembre 2021.

Les créances clients augmentent de 15 M€ en valeur brute pour s'établir à 40 M€ au 31 décembre 2021.

Les autres créances augmentent de 11 M€ en valeur brute, pour s'établir à 265 M€ au 31 décembre 2021.

Les dépréciations des autres créances baissent de (1) M€ et s'établissent à 8 M€ au 31 décembre 2021.

Passif :

Les capitaux propres s'élèvent à 665 M€ au 31 décembre 2021, contre 595 M€ au 31 décembre 2020. La variation de 70 M€ des capitaux propres s'explique par l'augmentation des provisions règlementées de 5 M€, et d'une augmentation de résultat de 66 M€.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 201 M€ au 31 décembre 2021 contre 180 M€ au 31 décembre 2020, soit une augmentation de 21 M€, qui s'explique par :

- Une augmentation de la provision restructuration de 17 M€,
- Une diminution des provisions pour litiges de (5) M€,
- Une augmentation de la provision environnement de 11 M€,
- Une diminution des autres provisions pour risques et charges de (2) M€,
- Une augmentation de la provision pour PSU de 3 M€,
- Une diminution des provisions retraites et médailles de (3) M€.

Les dettes financières baissent de (3) M€ et s'établissent à 1 M€ au 31 décembre 2021. Cette baisse s'explique principalement par la reprise des avances remboursables pour un montant de 3 M€.

Les dettes d'exploitation s'établissent à 262 M€ au 31 décembre 2021 contre 244 M€ au 31 décembre 2020, soit une augmentation 18 M€. Cette variation s'explique essentiellement par une augmentation des dettes fournisseurs de 17 M€, des dettes sur immobilisations de 4 M€, et d'une diminution des autres dettes de (3) M€.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 M€ au 31 décembre 2021 contre 3 M€ au 31 décembre 2020, soit une variation de (1) M€ qui s'explique principalement par des contrats pluriannuels.

1.5.2 - Compte de résultat

Le chiffre d'affaires net de l'exercice 2021 est en hausse de 3% et s'élève à 1 079 M€, contre 1 046 M€ en 2020.

Le résultat d'exploitation s'élève à (11) M€ en 2021 contre (167) M€ en 2020, soit une variation de 156 M€. Cette amélioration du résultat d'exploitation est principalement liée à une diminution des charges d'exploitation de (225 M€) (soit une diminution de 15 %) plus significative que celle des produits d'exploitation de (69 M€) (soit une diminution de 5 %).

Le résultat financier s'établit à 48 M€ en 2021 contre 41 M€ en 2020, soit une variation de 7 M€. Cette amélioration du résultat financier s'explique essentiellement par une augmentation des produits financiers de 9 M€ et une augmentation des charges financières de 2 M€.

Pour votre information :

- Les produits financiers de participations augmentent de 34 M€ pour s'établir à 45 M€ en 2021, contre 11 M€ en 2020,
- Les intérêts et charges financières diminuent de (2) M€ et s'établissent à 0 M€ en 2021,
- Les provisions nettes des reprises de dépréciations de titres sur filiales et des malis techniques s'établissent à un produit de 2 M€ en 2021 contre un produit de 32 M€ en 2020.

Le résultat courant avant impôts est un bénéfice de 37 M€ en 2021, contre une perte de (126) M€ en 2020.

Le résultat exceptionnel est un gain de 20 M€ en 2021 contre un gain de 124 M€ en 2020, soit une variation de (104) M€. Cette variation est principalement due à la cession des activités Performance Polyamides en 2020.

Pour votre information :

- Les produits de cession d'éléments d'actifs nets de la valeur comptable des éléments cédés s'établissent à un gain de 18 M€ en 2021 contre un gain de 564 M€ en 2020.

L'impôt sur les bénéfices est un produit 9 M€ en 2021 contre une charge de (9 M€) en 2020.

Le résultat net de l'exercice 2021 se solde par un gain net après impôts de 66 M€, contre une perte nette après impôts de (16) M€ en 2020.

1.6 - Mention des succursales existantes

Vous trouverez ci-après la liste des succursales de la Société :

Commune	Etablissement
Genas	622 037 083 00335
Saint-Fons	622 037 083 00285, 00194, 00319
La Rochelle	622 037 083 00293
Aubervilliers	622 037 083 00277, 00079
Saint-Leger-de-la-Martinière	622 037 083 00228
Saint André lez Lille	622 037 083 00202
Salindres	622 037 083 00210
Lyon 3ème	622 037 083 00350
Clamecy	622 037 083 00137
Collonges au mont d'Or	622 037 083 00129
Pont de Claix	622 037 083 00087
Méréville	622 037 083 00343

2. Évolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

La Société poursuivra en 2022 ses activités tout en bénéficiant des effets des plans de synergies mis en œuvre en 2021, notamment la création d'une équipe de leadership opérationnelle composée de chefs d'entreprise qui rapportent directement au Président Directeur Général ; la combinaison de certaines « Global Business Unit ».

Dans le cadre de sa stratégie G.R.O.W., le groupe Solvay, depuis 2019, se concentre sur la croissance, les liquidités et les rendements, et poursuivra en 2022 sa transformation vers un modèle opérationnel pour soutenir une culture axée sur la performance- Solvay ONE.

3. Évènements importants intervenus entre la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport

3.1 - Transfert du siège social

A effet du 1er avril 2022, les actionnaires de la Société ont décidé le transfert du siège social au 9, rue des Cuirassiers - Immeuble Silex2, Solvay - 69003 Lyon.

3.2 – Crise sanitaire du Coronavirus

L'épidémie Covid 19 qui a démarré en Chine en décembre 2019, s'est ensuite poursuivie en vague pendant l'année 2020 continue à se poursuivre en 2022.

Devant ces incertitudes, le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

3.3 – Guerre en Ukraine

Le 24 février 2022, le gouvernement russe a lancé une opération militaire à grande échelle en Ukraine.

En conséquence, la communauté internationale a imposé des sanctions à la Russie, ce qui a incité le gouvernement russe à imposer des sanctions contre certains pays, y compris ceux de l'Union européenne, créant des turbulences sur les marchés de l'énergie, l'approvisionnement en matières premières, le financement et les systèmes bancaires.

Notre groupe Solvay met en place une politique de conformité stricte, qui couvre également le contrôle des exportations et l'application de toutes les sanctions définies à l'encontre de la Russie.

Pour Rhodia Opérations, les ventes directes se sont élevées à 2.15% du chiffre d'affaires total.

Par conséquent, aucun impact négatif significatif n'est attendu dans les ventes 2022.

Les principaux impacts anticipés du conflit sont, une poussée de la pression inflationniste, qui est déjà intense et qui devrait s'atténuer au cours de l'année 2022, les potentielles tensions à venir sur la disponibilité des matières premières ou autres produits intermédiaires impactés si le gaz venait à être rationné en Europe. La société continuera de suivre de près la situation et l'évolution du conflit.

3.4 - Contrôle répression des fraudes

Par lettre recommandée du 7 février 2022, le Pôle Concurrence, Consommation et Répression des fraudes a informé la société d'une intervention le 24 mars 2022, au siège social de Rhodia Opérations pour un contrôle des délais de paiement. Le contrôle, à la date d'arrêté des comptes 2021 est toujours en cours.

4. Activité en matière de recherche et développement

La Société, via ses centres de recherches de Lyon, Aubervilliers, Collonges, La Rochelle et Méréville, a pour vocation de réaliser des travaux d'études, de veille, de mise en œuvre de procédés, d'analyses, de recherches et/ou de développement, et/ou d'assistance technique pour l'ensemble des entreprises du groupe Solvay à l'effet notamment, de :

- développer et mettre au point des solutions techniques, nouveaux procédés, nouveaux produits, répondant aux besoins exprimés des entreprises du groupe Solvay,
- améliorer la compétitivité et la performance de ses procédés existants,
- apporter un appui scientifique et technique,
- participer à l'assistance technique nécessaire à son développement commercial et à sa production industrielle,
- proposer aux entreprises du groupe Solvay de nouveaux axes de recherche en vue de leur permettre d'effectuer des sauts technologiques en matière de produits et/ou procédés,
- effectuer une veille technologique et concurrentielle (« competitive intelligence »), dans les domaines d'activité répondant aux besoins des entreprises,

- développer et fournir des outils de gestion de la Recherche & Développement au niveau mondial,
- participer à l'identification et à la qualification d'opportunités à long terme de nouveaux business pour le groupe Solvay,
- gérer et valoriser le patrimoine scientifique et technologique du groupe Solvay, et en particulier l'ensemble des transferts de technologie internes ou vers l'extérieur,
- piloter et coordonner les projets de Recherche & Développement pour l'ensemble des entreprises du groupe Solvay dans les divers centres de recherches mondiaux qui lui sont rattachés,
- via sa fonction Ingénierie, fournir au groupe Solvay les compétences pour assurer la conception optimale des installations industrielles, depuis les études d'approche, les études préliminaires jusqu'aux études de base,
- maîtriser la réalisation des projets industriels, via le management de projet, la supervision de réalisation et l'assistance au démarrage des unités,
- améliorer les performances de spécialistes et d'experts ingénierie, en :
 - Génie civil, machines tournantes, équipements sous pression,
 - Modélisation et contrôle de procédé,
 - Procédé et technologies,
 - Estimation, contrôle des coûts et plannings,
- identifier et valoriser les bonnes pratiques par l'animation de réseaux de compétences autour des métiers de l'Ingénierie.

5. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

L'activité et les résultats 2021 des sociétés sur lesquelles la Société a exercé, au cours de l'exercice écoulé, le contrôle au sens de l'article L.233-6 alinéa 1 du Code de commerce, vous sont exposés dans le paragraphe V.7 de l'annexe aux comptes clos le 31 décembre 2021.

Nous vous rappelons que, au 31 décembre 2021, la Société contrôlait au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce les sociétés suivantes :

GIE GEPEIF : 50%

Ce Groupement d'Intérêt Économique a pour objet l'exploitation de la station d'épuration des eaux industrielles de Saint-Fons.

Liyang Solvay Rare Earth New Materials Co., Ltd. : 86,32%

Son objet social est notamment le développement de produits pour l'industrie électronique de haute technologie, pour la dépollution dans l'industrie automobile et dans l'industrie de la glace.

Société des Fluides Diélectriques : 50%

Cette société, détenue également à 50% avec Arkema, n'exerce plus d'activité.

GIE Chimie Salindres : 50%

Ce GIE, détenu à parts égales avec Axens, a pour objet la recherche d'optimisation de la qualité par les membres du groupement de leurs moyens de production, d'équipements, de matériels et autres ressources (activité commerciale) sur le site de Salindres.

6. Prises de participations ou de contrôle au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pris aucune participation au sein d'autres sociétés.

7. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2021 soit un bénéfice net comptable de 66 337 610,70 € de la manière suivante :

- 3 316 880.54 €, correspondant à la dotation de 5% de la réserve légale, et
- 63 020 730.16 € au compte report à nouveau qui portera son solde à 11 537 668.72 €.

8. Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

9. Information sur les délais de paiement

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons dans le tableau joint en annexe 1, les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients.

10. Information sur les prêts interentreprises

En application des dispositions de l'article L.511-6 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que la Société a consenti un prêt à la société Solvay SA pour un montant de 90 K€ en date du 31 mai 2021. Le contrat de prêt fixe l'échéance du remboursement du prêt au 30 avril 2028.

11. Dépenses somptuaires

Les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39, 4 du code général des impôts.

12. Participations réciproques

Conformément à l'article R.233-19 du Code de commerce, nous vous précisons, qu'en application de l'article L.233-29 du Code de commerce relatif aux participations réciproques, aucune aliénation de titres n'est à signaler pour l'exercice écoulé.

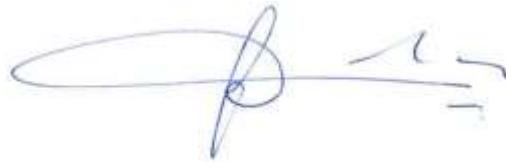
13. Sociétés contrôlées par la Société détenant une participation dans la Société

Non applicable

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Président pour sa gestion de la Société au cours de l'exercice écoulé.

Si vous approuvez les propositions qui vous sont faites, vous voudrez bien ratifier, par votre vote, les décisions qui vous sont soumises.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'P' followed by several horizontal strokes and a final flourish.

Annexe 1 : Information sur les délais de paiement

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4 du Code de commerce)														
	Article D.441-4 L-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-4 L-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement														
Nombre de factures concernées	54					47	12					67		
Montant total des factures concernées (préciser: HT ou TTC)	162 305,09	845 515,61	607 136,87	12 448,53	-	85 707,43	1 459 393,58	1 162 056,09	4,00	339 211,30	-	451,20	43 853,02	382 917,12
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser: HT ou TTC)	0,03%	0,44%	0,11%	0,00%	-0,01%	0,24%								
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser: HT ou TTC)								0,11%	0,00%	0,03%	0,00%	0,00%	0,04%	0,04%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre des factures exclues														
Montant total des factures exclues (préciser: HT ou TTC)														
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de commerce)														
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : (préciser) - Délais légaux : (préciser)						- Délais contractuels : (préciser) - Délais légaux : (préciser)							

RHODIA Opérations

Société par actions simplifiée

9 rue des Cuirassiers

Immeuble Silex2

69003 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

RHODIA Opérations

Société par actions simplifiée

9 rue des Cuirassiers

Immeuble Silex2

69003 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique de la société RHODIA OPERATIONS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société RHODIA OPERATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Titres de participations : Les titres de participation dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 80 416 579 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "II.1.6.2.1 - Immobilisations financières – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations - titres de participation" de l'annexe. Sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à apprécier l'évaluation qui en résulte.

- **Malis techniques** : Votre société reconnaît, à l'actif de son bilan, des malis techniques résultant de la fusion-absorption de filiales réalisée au cours d'exercices antérieurs, conformément aux notes « II.1.1.3 – Traitement comptable du mali technique de fusion » et « III.1.2.a – Malis techniques » de l'annexe. La note « II.1.1.3 » précise la méthode d'évaluation de leur valeur recouvrable au 31 décembre 2021. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- **Provisions pour risques** : Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques environnementaux et les coûts liés aux restructurations, telles que décrites dans les notes "II.9.2 - Provisions pour restructuration", "II.9.3 - Provisions pour risques liés à l'environnement" et "III.3 - Etat des provisions et des dépréciations" de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 9 mai 2022

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Patrice CHOQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	58 529 826	41 254 040	17 275 787	19 347 800
Fonds commercial	124 048 655	8 083 123	115 965 532	106 651 054
Autres immobilisations incorporelles	179 538 764	163 581 768	15 956 996	17 973 197
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	362 117 245	212 918 931	149 198 314	143 972 051
Terrains	23 391 828	3 046 711	20 345 118	19 349 583
Constructions	164 909 595	116 550 928	48 358 668	43 828 562
Installations techniques, matériel	623 016 783	473 298 140	149 718 643	151 826 621
Autres immobilisations corporelles	37 609 531	32 548 551	5 060 980	4 439 179
Immobilisations en cours	68 434 871		68 434 871	38 767 858
Avances et acomptes	987 781		987 781	1 035 624
TOTAL immobilisations corporelles	918 350 390	625 444 329	292 906 061	259 247 426
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	80 587 305	170 726	80 416 579	72 553 954
Créances rattachées à des participations	1 067 382		1 067 382	1 015 915
Autres titres immobilisés	500 000	70 776	429 224	500 100
Prêts	174 256 941		174 256 941	175 346 111
Autres immobilisations financières	3 083 264		3 083 264	3 030 326
TOTAL immobilisations financières	259 494 892	241 502	259 253 390	252 446 406
Total Actif Immobilisé (II)	1 539 962 527	838 604 762	701 357 765	655 665 883
Matières premières, approvisionnements	41 935 409	5 984 815	35 950 594	27 826 019
En cours de production de biens	2 112 430		2 112 430	1 602 409
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	76 537 894	5 765 956	70 771 939	52 473 157
Marchandises	20 785 086	406 808	20 378 278	16 204 266
TOTAL Stock	141 370 820	12 157 579	129 213 241	98 105 851
Avances et acomptes versés sur commandes	204 287		204 287	1 907 417
Clients et comptes rattachés	39 931 513	140 390	39 791 123	24 805 105
Autres créances	264 922 804	7 749 573	257 173 231	244 918 586
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	304 854 317	7 889 963	296 964 354	269 723 691
Valeurs mobilières de placement	120		120	309
(dont actions propres:)				
Disponibilités	542 383		542 383	37 846
TOTAL Disponibilités	542 503		542 503	38 155
Charges constatées d'avance	2 140 695		2 140 695	1 416 879
TOTAL Actif circulant (III)	449 112 623	20 047 542	429 065 081	371 191 993
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écart de conversion actif (V)	622 260		622 260	196 830
Total Général (I à VI)	1 989 697 410	858 652 304	1 131 045 106	1 027 054 705

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 581 059 110,00)	581 059 110	581 059 110
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	34 201 767	34 201 767
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)	10	10
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	10	10
Report à nouveau	-51 483 061	-35 493 850
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	66 337 611	-15 989 212
Subventions d'investissement	7 159 251	7 678 663
Provisions réglementées	28 131 115	23 372 611
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	665 405 802	594 829 099
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	97 138 669	94 475 530
Provisions pour charges	103 510 128	85 796 573
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	200 648 797	180 272 103
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	258 446	71 397
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	947 848	3 993 279
TOTAL Dettes financières	1 206 294	4 064 676
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 313 744	3 813 744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 375 965	100 833 652
Dettes fiscales et sociales	93 075 614	92 793 156
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 581 133	11 191 345
Autres dettes	32 449 241	35 299 969
TOTAL Dettes d'exploitation	261 795 698	243 931 866
Produits constatés d'avance	1 752 589	3 548 511
TOTAL DETTES (IV)	264 754 581	251 545 053
Ecart de conversion passif (V)	235 927	408 451
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 131 045 106	1 027 054 705

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	4 853 123	26 173 286	31 026 409	38 607 296
Production vendue biens	101 446 989	695 704 731	797 151 721	788 929 728
Production vendue services	62 410 911	188 124 042	250 534 953	218 093 003
Chiffres d'affaires nets	168 711 023	910 002 059	1 078 713 082	1 045 630 026
Production stockée			21 571 826	-87 272 608
Production immobilisée			6 517 086	5 209 306
Subventions d'exploitation			1 847 636	3 246 783
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			91 215 737	318 312 111
Autres produits			94 322 362	78 423 466
Total des produits d'exploitation (I)			1 294 187 730	1 363 549 085
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			227 655 827	186 347 441
Variation de stock (marchandises)			-1 418 153	2 541 942
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			247 040 061	178 917 114
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-12 389 583	34 046 221
Autres achats et charges externes			366 358 136	321 603 415
Impôts, taxes et versements assimilés			14 180 051	20 963 055
Salaires et traitements			213 482 210	221 983 543
Charges sociales			90 764 432	417 632 573
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	44 261 849	47 682 330
		Dotations aux provisions		27 177 825
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	12 166 627	8 691 740
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	102 133 924	62 824 053
Autres charges			953 217	294 277
Total des charges d'exploitation (II)			1 305 188 597	1 530 705 530
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-11 000 867	-167 156 444
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			45 376 879	11 017 575
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				7 603
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 878 559	37 589 572
Différences positives de change			11 196 060	4 172 351
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			61 451 499	52 787 100
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 293 296	4 753 070
Intérêts et charges assimilées			165 933	2 008 894
Différences négatives de change			9 770 166	4 637 089
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			13 229 395	11 399 053
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			48 222 104	41 388 047
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			37 221 237	-125 768 397

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 317 449	1 791 975 544
Reprises sur provisions et transferts de charges	8 067 859	18 867 116
Total des produits exceptionnels (VII)	33 385 308	1 810 842 660
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	377 369	63 812
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 024 039	1 301 732 802
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 165 957	385 521 986
Total des charges exceptionnelles (VIII)	13 567 365	1 687 318 600
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	19 817 943	123 524 060
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-79 122	5 000 000
Impôts sur les bénéfices (X)	-9 219 309	8 744 874
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 389 024 536	3 227 178 845
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 322 686 926	3 243 168 057
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	66 337 611	-15 989 212

ANNEXE

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

I.1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société RHODIA OPERATIONS est issue de la société Rhodia PPMC dont la dénomination sociale a été modifiée le 1^{er} janvier 2006. La société est membre du Groupe Solvay, groupe de spécialités chimiques.

L'activité est organisée en quatre segments opérationnels :

Materials offre un portefeuille unique de polymères et de technologies composites de haute performance utilisés principalement dans des applications de mobilité durable. Ces solutions permettent de réduire le poids et d'améliorer les performances tout en améliorant le CO2 et l'efficacité énergétique. Les principaux marchés sont la mobilité durable dans les domaines de l'automobile et de l'aérospatiale, des soins de santé et de l'électronique.

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Specialty Polymers et Composite materials.

Chemicals, héberge des activités chimiques intermédiaires concentrées sur des marchés matures et résilients. Solvay est un leader mondial de la soude et des peroxydes. Les principaux marchés desservis sont le bâtiment et la construction, les biens de consommation et les produits alimentaires. Ses autres activités Silica, Coatis et RusVinyl ont également des positions fortes dans leurs marchés, grâce à des actifs de grande qualité. Ce segment offre des cash-flows résilients et la société investit de manière sélective dans ces activités pour devenir premier du secteur en terme de conversion de cash.

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Soda Ash et derivates , Peroxides, Coatis et Silica.

Solutions, offre une expertise unique en matière de formulation et d'applications grâce à des formulations spécialisées personnalisées pour la chimie de surface et le comportement des liquides, maximisant le rendement et l'efficacité des processus, et minimisant l'impact écologique. Novecare, Technology Solutions, Aroma et Special Chem desservent principalement des marchés tels que les ressources (amélioration du rendement d'extraction des métaux, des minéraux et du pétrole), les applications industrielles (telles que les revêtements) ou encore les biens de consommation et les soins de santé (notamment la vanilline et le guar pour les soins de la personne et de la maison).

Les "Global Business Unit" sous ce segment sont Novecare, Special Chem, Technology solutions et Aroma Performance.

Corporate & Business Services inclut des services aux entreprises et aux autres activités, telles que le Research & Innovation Center et les services énergies, dont la mission est d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire les émissions de CO2.

A la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2021, la liste des sites de la société RHODIA OPERATIONS se présente comme suit :

- Centres de recherche de Lyon et d'Aubervilliers

Ces centres de recherche ont pour vocation d'assurer les travaux de recherches pour l'ensemble des activités du groupe Solvay; la conception, la mise en œuvre, et plus globalement l'ingénierie nécessaire au développement des installations industrielles du groupe. Leur mission est d'inventer et de concevoir des matériaux du futur, produits et des procédés propres à faible empreinte environnementale.

- Clamecy

L'usine de Clamecy, fondée en 1894 et riche d'un long passé industriel, fabrique environ 150 produits différents ayant de multiples applications dans les domaines de l'agrochimie, des peintures et revêtements, des soins de la personne, de l'extraction pétrolière, des formulations industrielles et enfin de la détergence et du nettoyage industriel.

- Collonges-au-Mont-d'Or

Situé à proximité de Lyon, le site de Collonges-au-Mont-d'Or, inauguré en 1918, est numéro un mondial des silices précipitées de haute performance, utilisées entre autres dans les pneumatiques automobiles.

- La Rochelle

L'usine de La Rochelle, fondée en 1948, est dédiée à la fabrication de produits formulés à base de terres rares. Elle occupe un site de 40 hectares, implanté dans la zone industrielle de Chef de Baie, en bord de mer. Elle produit chaque année environ 6 000 tonnes de produits de formulation à base de terres rares pour les marchés de la catalyse, de la dépollution automobile, du polissage et de l'électronique. Le site abrite également un laboratoire de recherche et d'innovation pour l'activité Terres Rares du groupe Solvay.

- Lyon

L'établissement du centre de Lyon regroupe les directions ou antennes de différentes GBUs (Global Business Unit) du Groupe telles que Aroma Performance, Silica, Novicare, Special Chemicals, Composite Material et Coatis. La direction mondiale de Solvay Business Services ainsi que la direction européenne des Achats sont également hébergées à Étoile Part-Dieu.

- Genas

Situé à l'est de Lyon, le site de Genas (parc Everest) héberge environ 170 collaborateurs de la Fonction Industrielle, de l'Excellence Center et des Achats CAPEX.

- Melle

Le site de Melle a été créé en 1872 et s'étend sur une superficie de 1 050 hectares. Le site travaille pour deux activités du Groupe, Aroma Performance et Novicare. Le site produit de la cyclopentanone pour le marché de la Parfumerie fine et de la détergence. Les produits fabriqués sont des dérivés du guar, matière première naturelle d'origine végétale, entrant dans la formulation des shampoings et gel douche.

- Aubervilliers

Le site d'Aubervilliers héberge les sièges des fonctions Sustainable Development & Energy, Marketing & Sales et les équipes européennes de la Global Business Novecare. D'autres fonctions telles que la Stratégie, les Affaires Publiques, le Legal, les ressources humaines, la Communication et la Finance sont également présentes.

- Pont de Claix

Le site de Pont de Claix, en région Rhône-Alpes, est dédié à la production d'énergie. La plate-forme est structurée en plusieurs établissements : outre Solvay, elle accueille les sociétés Vencorex, Teris, Air Liquide, Seqens et Extractive.

- Saint-Fons Spécialités

Usine historique, Saint-Fons est depuis 1886 à l'origine d'innovations, de procédés et de produits - intermédiaires de synthèse. Des unités de production performantes permettent de servir des marchés très diversifiés et offrent une large gamme de produits destinés aux industriels de l'agroalimentaire, la parfumerie, ainsi qu'aux industries pharmaceutiques, des monomères et polymères.

- Salindres

Le site de Salindres, dans le sud de la France, existe depuis 1855. 80% des produits sont exportés, principalement vers l'Allemagne, les Etats-Unis, la Chine, l'Inde et la Corée. Le site produit entre autres des dérivés fluorés aliphatiques, destinés aux marchés en pleine croissance de l'électronique, de la pharmacie et de la protection des cultures. Les produits fabriqués à Salindres et destinés à l'électronique comme le LiTFSI accompagnent les besoins de ce marché en entrant dans la composition des écrans LCD, des batteries de voitures électriques ou encore dans les tablettes ou smartphones. Certains produits fabriqués à Salindres servent l'industrie pharmaceutique pour développer de nouveaux principes actifs.

- Méréville

Le site de Méréville mène des activités de recherche et de développement de pointe sur les technologies de traitement des semences, telles que les procédés de pelliculage, représentant environ 20 % de l'activité du site, tandis que les 80 % restants sont consacrés à la recherche et à la formulation de solutions aqueuses appelées "pelliculants". Ces pelliculants développés sur le site de Méréville sont exportés et utilisés dans 35 pays.

- Saint-Fons Delta

L'immeuble Delta, situé à Saint-Fons, accueille les directions Hygiène Sécurité Environnement (HSE) et Réhabilitation Environnementale du Groupe.

I.2 – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2021 aura été marquée par une situation économique de reprise continue malgré un contexte sanitaire toujours compliqué et contraignant.

- **Opérations d'acquisition et de cession de portefeuilles**

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. L'acquisition inclut des installations à Méréville, en France. Cette activité est reconnue mondialement pour ses pelliculants et ses produits de traitement de semences tels que Peridiam, ses poudres de fluence, Certop, Pro-Ized Pigment et Talkum, ainsi que pour ses capacités de recherche et de développement de formulations appliquées aux semences.

L'intégralité des projets de Recherche et Développement et des portefeuilles de produits du site de Méréville, sont désormais entièrement détenus par la société. Cette activité est intégrée dans la "Global Business Unit" "Novecare".

La société a vendu à OpenGate Capital, son portefeuille d'activités "Amphoteric surfactant" le 30 avril 2021. La cession inclut les brevets, les marques, la clientèle et le savoir faire de l'activité qui appartenait à l'unité commerciale "Novecare".

- **Opération de restructuration**

En janvier 2021, Solvay a lancé un nouveau chapitre de sa transformation stratégique visant à aligner sa structure à sa stratégie G.R.O.W.

Cette démarche s'appuie sur les plans déjà annoncés en 2020 et représente une profonde simplification de toutes les fonctions support pour travailler plus efficacement.

Le plan se traduit par une réduction nette d'environ 500 postes d'ici la fin de 2022 et des économies de 75 M€ (sur le périmètre mondial).

I.3 – COMPARABILITE DES COMPTES

- **Changement de méthode comptable**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice 2021.

I.4 – CONTINUTE D'EXPLOITATION

Les comptes de RHODIA OPERATIONS arrêtés au 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice net de 66 337 611 €, et des capitaux propres positifs de 665 405 802 €.

Les capitaux propres de la société étant positifs et supérieurs à la moitié du capital social nous n'avons pas de problématique de continuité d'exploitation.

Le financement de l'activité de la société est assuré par le groupe SOLVAY sous forme d'avance en compte courant.

Par ailleurs, à la clôture de l'exercice, le groupe SOLVAY considère disposer de sources de financement suffisantes pour permettre à ses filiales de poursuivre leurs activités dans des conditions normales d'exploitation.

En conséquence, la direction de la société estime que l'établissement des comptes selon la convention de base de continuité d'exploitation reste approprié.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux principes comptables généralement admis en France selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, et ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La devise d'établissement des comptes est l'euro.

II.1 – ACTIFS IMMOBILISES

II.1.1 – Immobilisations incorporelles

II.1.1.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition si elles sont acquises à titre onéreux, à leur coût de production si elles sont générées en interne, à leur valeur d'apport si elles sont reçues à titre d'apport.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle comprend son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables sous déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations incorporelles ou

à leurs financements ne sont pas inclus, le cas échéant, dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les frais de recherche et développement sont traités en charge.

Conformément à l'avis du CNC n°2009-13 du 1^{er} octobre 2009 relatif au traitement comptable des obligations imposées par le règlement européen n°1907/2006 :

a) les droits d'exploitation « Reach » sont considérés comme acquis et immobilisés dès lors que l'essentiel des tests nécessaires à l'enregistrement des substances chimiques a été acquis.

Les coûts se composent des coûts liés à la réalisation des tests et des droits d'enregistrement.

b) lorsque les tests sont majoritairement développés en interne, les droits sont traités comme des coûts de développement constatés en charge.

Les coûts des logiciels développés en interne sont inscrits à l'actif du bilan lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité et lorsque l'ensemble des critères suivants sont remplis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du logiciel est démontrée ;
- l'entité a l'intention d'achever et d'utiliser le logiciel ;
- l'entité a la capacité à utiliser le logiciel ;
- le caractère probable des avantages économiques futurs est démontré ;
- l'entité dispose des ressources appropriées pour achever le développement du logiciel ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation peuvent être estimées de façon fiable ;

II.1.1.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements (immobilisations incorporelles)

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont calculés sur une durée d'utilisation des actifs selon la méthode linéaire.

A titre indicatif, les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Concessions, brevets, licences et logiciels	5 ans
---	-------

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les dotations aux amortissements et les dotations aux amortissements pour dépréciation sont comptabilisées en charges d'exploitation au compte de résultat.

II.1.1.3 – Traitement comptable du mali technique de fusion

• Comptabilisation du mali technique de fusion

En application du règlement 2015-06 du 23 novembre 2015, le mali technique de fusion est alloué aux différents actifs apportés concernés comme suit (art. 745-5 du PCG) :

- si le mali technique est supérieur à la somme des plus-values latentes, estimées de manière fiable, sur les éléments d'actifs identifiés hors fonds commercial, il est affecté aux actifs apportés et le montant résiduel au fonds commercial ;

- si le mali technique est inférieur à la somme des plus-values latentes, estimées de manière fiable, sur les éléments d'actifs identifiés hors fonds commercial, il est affecté aux actifs apportés au prorata des plus-values latentes.

Après son affectation, le mali technique de fusion est comptabilisé dans un compte spécifique par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps (art. 745-6 du PCG) dans les catégories suivantes :

- mali de fusion sur actifs incorporels,
- mali de fusion sur actifs corporels,
- mali de fusion sur actifs financiers,
- mali de fusion sur actifs circulant,

Cette présentation par catégorie d'actifs résulte de l'affectation effectuée conformément à l'article 745-5.

• Amortissement et dépréciation du mali technique de fusion

Le mali technique de fusion est amorti selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs auxquels il est affecté (art. 745-7 du PCG).

Dépréciation (Art. 745-8 du PCG)

Chaque quote-part du mali affectée à un actif sous-jacent subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée. La dépréciation est imputée en priorité sur la quote-part du mali technique. Les dépréciations sur le fonds commercial incluent donc également les dépréciations sur la partie du mali technique affectée au fonds commercial.

Dispositions applicables au mali technique résiduel affecté au fonds commercial (art. 745-8 du PCG)

Le mali technique résiduel affecté au fonds commercial suit les règles d'amortissement et de dépréciation applicables aux fonds commerciaux. S'il fait l'objet d'une dépréciation, aucune reprise de dépréciation n'est possible

Les amortissements et dépréciations du mali technique sont comptabilisés dans des comptes spécifiques par catégorie d'actif concerné afin de faciliter son suivi dans le temps (art. 745-9 du PCG) dans les catégories suivantes :

- Amortissement du mali de fusion sur actifs incorporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs incorporels
- Amortissement du mali de fusion sur actifs corporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs corporels
- Dépréciation du mali de fusion sur actifs financiers

• **Traitement du mali technique de fusion en cas de sortie de l'actif sous-jacent**

En cas de cession, d'apport ou de toute autre opération relative à l'actif sous-jacent auquel le mali technique de fusion est affecté, ce dernier suit le même traitement que l'actif sous-jacent (art. 745-10 du PCG).

II.1.1.4 – Traitement comptable des bonis de fusions

Le boni dégagé lors d'opérations de fusion ou de transmission universelle de patrimoine (écart positif entre l'actif net reçu par la société absorbante à hauteur de sa participation détenue dans la société absorbée, et la valeur comptable de cette participation) est comptabilisé dans les capitaux propres au sous-compte intitulé « boni de fusion ou de confusion » du compte 1042 « Prime de fusion ».

II.1.2 – Immobilisations corporelles

II.1.2.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition si elles sont acquises à titre onéreux, à leur coût de production si elles sont générées en interne, à leur valeur d'apport si elles sont reçues à titre d'apport.

Le coût d'acquisition comprend :

- le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables sous déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements,
- les frais accessoires hors frais d'acquisition.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations corporelles ou à leurs financements ne sont pas inclus, le cas échéant, dans le coût d'entrée des immobilisations.

Les dépenses réelles de gros entretien et grandes visites sont portées à l'actif du bilan l'année où elles sont encourues et elles sont amorties selon la durée de l'inter-campagne.

II.1.2.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des amortissements corporels

Conformément aux règlements 2002-10 et 2004-6 du CRC, les immobilisations sont comptabilisées par composants, les amortissements économiques des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée d'utilisation des biens selon la méthode linéaire.

Les dotations aux amortissements et les dotations aux amortissements pour dépréciation sont comptabilisées en charges d'exploitation au compte de résultat.

A titre indicatif, les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

TERRAINS	
Terrains	Non amorti
Agencements et aménagements des terrains	15 ans
CONSTRUCTIONS	
Bâtiments administratifs ou commerciaux	30 ans
Bâtiments d'habitation ou à usage social	40 ans
Bâtiments industriels	30 ans
Agencements et aménagements des constructions	10 ans
Canalisation de transport et terminaux de pipes	10 à 20 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel et outillage industriels de manutention interne	10 ans
Matériel de recherche (incluant installation pilote)	3 ans
Instrumentation, automatismes et informatique à usage industriel	10 ans
Appareillage mécanique et assimilable	10 ans
Autres Matériels et outillages industriels de type statique (Chaudronnerie, tuyauterie et matériel similaire)	15 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Matériel ferroviaire et autre matériel de transport	20 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Pièces de rechange	Selon durée d'amortissement de l'élément
Autres	10 ans

La société a décidé de pratiquer le mode dégressif sur certaines immobilisations et de comptabiliser l'amortissement dérogatoire en complément de l'amortissement économique.

L'amortissement dérogatoire est comptabilisé au passif en provisions règlementées, et au compte de résultat en éléments exceptionnels.

Cette année, la société Rhodia Opérations a pris la décision de générer des amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises en services en 2021.

En synthèse et compte tenu des différentes options passées et présentes, à la clôture de l'exercice 2021, l'amortissement dérogatoire est appliqué aux immobilisations mises en services en 2015, 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021.

II.1.3 – Comptabilisation des immobilisations par composants

Les composants devant faire l'objet d'un remplacement au cours de la vie de l'immobilisation sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilisation.

II.1.4 – Comptabilisation des pièces de rechange immobilisables

Conformément à l'article 321-14.3 du PCG, les pièces de rechange utilisées sur une durée supérieure à 12 mois sont immobilisées et amorties selon leur durée d'utilisation.

II.1.5 – Appréciation de la valeur d'actif

Les valeurs nettes comptables des actifs immobilisés sont revues de façon régulière pour tenir compte des circonstances ayant pu modifier de façon sensible les avantages économiques futurs que ces actifs produiront du fait de leur utilisation.

Une dépréciation exceptionnelle est calculée le cas échéant lorsque la rentabilité future estimée ne permet plus de couvrir leur valeur nette comptable de manière définitive.

La méthode retenue pour apprécier la rentabilité future est celle des cash-flows actualisés sur la durée de vie restante. Cette provision est reprise au prorata des amortissements pratiqués sur la durée de vie restante ou en cas d'amélioration de la rentabilité future estimée des installations.

II.1.6 – Immobilisations financières

II.1.6.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les titres de participation, les autres titres immobilisés ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition sont, le cas échéant, attachés au coût d'acquisition des titres et amortis selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans conformément à l'avis CU CNC n° 2007-C du 15 juin 2007.

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale en tenant compte des intérêts courus non échus, sans actualisation de la créance.

II.1.6.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations

II.1.6.2.1 – Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés initialement à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, sont, le cas échéant, rattachés au coût d'acquisition des titres.

Périodiquement, et notamment lors de l'inventaire, la société évalue la valeur d'utilité de ses titres de participation.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est supérieure au coût d'acquisition, aucune plus-value latente n'est comptabilisée.

Lorsque la valeur d'utilité d'un titre est inférieure à son coût d'acquisition, deux types de provisions peuvent être constitués :

- une provision pour dépréciation dans la limite de la valeur d'origine des titres ;
- une provision pour risque financier sur filiales pour le complément.

La valeur d'utilité des titres de participations est déterminée au cas par cas selon principalement 4 méthodes :

1/ Une valorisation est basée sur la valeur des « actifs nets » ;

2/ Pour les holdings (entités non opérationnelles) la valorisation est définie en fonction de la valeur de la quote-part des filiales détenues ;

3/ Pour les entités opérationnelles, on utilise soit un multiple d'Ebitda, soit une évaluation basée sur les DCF (Discounted Cash Flow). L'« Ebitda » correspond au résultat opérationnel annuel avant coûts de restructuration, dotations nettes aux amortissements, dépréciation, autres charges et produits opérationnels.

4/ Dans certains cas particuliers la valorisation est basée sur une évaluation externe.

II.1.6.2.2 – Autres immobilisations financières

Une provision pour dépréciation des autres immobilisations financières est constituée, le cas échéant, lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

II.2 – STOCKS ET ENCOURS DE PRODUCTION

II.2.1 – Modes et méthodes d'évaluation

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat (prix d'achat + frais accessoires) selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré ou pour des matières premières stratégiques selon la méthode FIFO.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût réel de revient de production, comprenant les consommations et une quote-part des charges directes et indirectes de production, les coûts de sous activité et les intérêts étant exclus.

II.2.2 – Méthodes utilisées pour le calcul des dépréciations

Lorsque la valeur brute des produits commercialisés est supérieure au prix de vente déduction faite des frais proportionnels de ventes, une dépréciation est constituée pour la différence.

Un complément de dépréciation est également constitué en fonction de la valeur de réalisation probable du produit ou de sa réutilisation.

La dépréciation des fournitures industrielles est déterminée en fonction du risque d'obsolescence et des perspectives d'utilisation.

II.2.3 – Le traitement comptable des quotas CO2 – EUA

Les entreprises rejetant des gaz à effet de serre et désignés à l'article L.229-5 du code de l'environnement doivent restituer chaque année à l'Etat sous peine de sanction un nombre de quotas d'émission égal au total des émissions de leurs installations.

Les quotas d'émission étant un élément dont le coût d'acquisition est directement lié aux activités de production et de services émettrices de gaz à effet de serre, ils constituent une matière première de nature administrative et sont comptabilisés dans des comptes de stocks.

Les quotas d'émission peuvent être détenus dans deux buts distincts :

- pour se conformer aux exigences de la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre (modèle économique « production »), et/ou ;

- à des fins de négoce (modèle économique « négoce »).

Les quotas d'émission gérés pour se conformer aux exigences de la réglementation et les quotas d'émission gérés à des fins de négoce sont comptabilisés selon des modalités distinctes précisées ci-après. Ce nouveau traitement comptable des opérations sur les quotas de CO2 se fonde sur l'analyse économique de l'utilisation des quotas réalisée par l'entreprise.

- Le modèle de production

Les quotas de CO2 sont gérés en stocks.

La restitution des quotas, relative à l'exercice en cours, a lieu l'exercice suivant.

En conséquence, à la clôture de l'exercice, pour anticiper l'impact de la sortie de stock qui aura lieu l'exercice suivant, un passif est comptabilisé.

- Le modèle négoce

Les quotas sont acquis pour être revendus avec une plus-value. Les quotas acquis s'analyse comme des « stocks de marchandises » dont le but est d'être revendu. En conséquence, ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et évalués à la clôture selon les mêmes principes que ceux applicables à un stock de marchandises.

Les deux modèles économiques peuvent coexister au sein d'une même entreprise.

Conformément au règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la comptabilisation des quotas d'émission de gaz à effet de serre et unités assimilées, les comptabilisations de Quotas Co2 dans les comptes sont les suivantes :

- Quotas d'émission acquis

Les quotas d'émission acquis sont enregistrés au coût d'acquisition selon les dispositions de l'article 213-31 du règlement CRC n° 2014-03.

- Quotas d'émission alloués

Les quotas d'émission alloués par l'Etat en application de l'alinéa 2 de l'article L.229-7 du code de l'environnement sont attribués chaque année en fonction d'un volume d'émissions de gaz à effet de serre autorisé et en contrepartie de l'obligation de restituer les quotas correspondant aux émissions de cette même année.

Ils sont enregistrés en stocks pour une valeur nulle.

Les quotas d'émission sont des articles interchangeables dont les règles d'évaluation suivent la méthode CUMP prévues à l'article 213-34 du règlement CRC n° 2014-03.

Comptabilisation d'un passif au titre des obligations relatives aux émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre font naître une obligation de restitution de quotas d'émission à l'Etat. Cette obligation constitue un passif défini aux articles 321 - 1 à 321 - 3 règlements CRC n° 2014-03 lorsqu'elle se traduit par une obligation d'achat de quotas.

L'obligation de restituer les quotas d'émission à l'Etat pour justifier du respect des obligations n'est pas par elle-même constitutive d'un passif.

Le montant comptabilisé au compte 449 correspond au coût des quotas qu'il est nécessaire d'acquérir au titre des émissions de gaz à effet de serre réalisées.

A la clôture :

- Un passif est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont supérieures aux quotas d'émission détenus par l'entité. Il correspond au coût des quotas qu'il est nécessaire d'acquérir au titre des émissions de gaz à effet de serre réalisées, ou ;
- Un actif (stocks) est comptabilisé si les émissions de gaz à effet de serre sont inférieures aux quotas d'émission détenus par l'entité. Il correspond aux quotas d'émission disponibles pour couvrir les émissions futures de gaz à effet de serre.

Les quotas d'émission et les autres unités détenus par les entreprises soumises à la réglementation relative aux émissions de gaz à effet de serre font l'objet d'un suivi en comptabilité matière tenue hors bilan faisant apparaître les quantités détenues, en distinguant les unités gérées selon le modèle économique « production » et le cas échéant celles gérées selon le modèle économique « négoce » et en distinguant, au sein du modèle économique « production », celles destinées à couvrir les émissions de gaz à effet de serre réalisées, de celles destinées à couvrir les émissions futures.

Les quotas d'émissions font l'objet d'une information spécifique au sein du paragraphe III.6.

II.3 – CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est pratiquée dès qu'apparaît une perte probable ou un risque de non recouvrement.

Dans un souci de gestion de notre trésorerie, la majorité des créances clients sont cédées sans recours.

II.4 – CHARGES A REPARTIR

Les frais et primes d'émission d'emprunt à l'occasion d'émission d'emprunts sont étalés de manière linéaire sur la durée des emprunts. Un amortissement exceptionnel est constaté en cas de remboursement anticipé ou de rachat d'emprunts.

II.5 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Néant

II.6– TITRES SUBORDONNES

Néant

II.7 – VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est pratiquée dès que leur valeur liquidative est inférieure à la valeur nette comptable.

II.8 – PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions règlementées sont, le cas échéant, dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur.

II.9 – PROVISIONS

II.9.1 – Provisions pour litiges

Une provision pour litige est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation à l'égard d'un tiers, résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources dans le futur, sans contrepartie au moins équivalente.

Pour chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, la probabilité de sortie de ressources et le montant du risque sont estimés à la date d'arrêté des comptes par la direction et le cas échéant après avis des conseils externes.

II.9.2 – Provisions pour restructuration

Les provisions pour restructuration couvrent les coûts futurs liés aux restructurations décidées et annoncées et comprennent les coûts induits par les diverses mesures de départ mises en place, y compris certaines mesures de mise en préretraite. Les plans de restructuration comprennent des mesures de départs qui sont soit volontaires, c'est-à-dire

sur proposition de l'employeur et sur acceptation du salarié, soit involontaires, c'est-à-dire à la seule initiative de l'employeur. Les mesures dites de départ involontaires sont provisionnées dès l'annonce officielle par la Direction aux instances représentatives du personnel concerné par le plan détaillé de mise en œuvre de ces mesures. Les mesures dites de départ volontaires prises dans le cadre de plans de restructuration sont enregistrées dans les comptes lorsqu'une sortie de ressources devient probable.

II.9.3 – Provisions pour risques liés à l'environnement

Dans le cadre de la recommandation n° 2003-r02 du 21 octobre 2003 concernant la prise en considération des aspects environnementaux dans les comptes individuels et consolidés des entreprises, la société comptabilise des provisions pour risques liés à l'environnement lorsqu'une obligation existe et que l'engagement des dépenses est estimée probable, sous réserve qu'elles puissent être estimées de manière fiable. La société évalue ces provisions au cas par cas au mieux de sa connaissance sur la base des informations disponibles. Du fait de l'horizon de prise en compte des coûts prévisibles, cette évaluation correspond à la valeur actuelle des dépenses futures déterminée en utilisant un taux sans risque et inflaté adapté à la période de la prévision. Le taux retenu au 31/12/2021 est de 1.75 %. L'effet des changements de taux est comptabilisé en « résultat d'exploitation », en résultat financier pour Solvay.

Ainsi les dépenses environnementales correspondent aux dépenses effectuées en vue de prévenir, réduire ou réparer les dommages que l'entreprise a occasionnés ou pourrait occasionner par ses activités à l'environnement. Ces coûts sont liés, entre autres ;

- à l'élimination des déchets et aux efforts entrepris pour en limiter la quantité ;
- à la lutte contre la pollution des sols, des eaux de surface et des eaux souterraines ;
- à la préservation de la qualité de l'air et du climat ;
- à la réduction des émissions sonores, et ;
- à la protection de la biodiversité du paysage.

L'application de la définition générale d'une charge environnementale conduit à constater un passif environnemental dans les situations suivantes : une charge environnementale est inscrite en contrepartie d'un passif lorsqu'il est probable que le règlement d'une obligation présente, à caractère environnemental, résultant d'évènements passés provoquera une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant auquel s'effectuera ce règlement peut être estimé de manière fiable.

La nature de cette obligation doit être clairement définie et peut relever de deux catégories :

- légale ou contractuelle : l'entreprise a l'obligation légale ou contractuelle de prévenir, et réduire ou de réparer les dommages causés à l'environnement, ou ;

- implicite : une obligation implicite naît à l'initiative même de l'entreprise, lorsqu'elle a pris l'engagement de prévenir, de réduire ou de réparer les dommages causés à l'environnement et peut difficilement éviter d'agir en ce sens parce qu'en raison des déclarations d'intention ou de politique générale qu'elle a pu faire ou de ses pratiques antérieures solidement établies, l'entreprise a indiqué à des tiers qu'elle prendrait à sa charge la responsabilité d'une telle dépense.

L'obligation de la société d'engager ces dépenses peut notamment être matérialisée par des arrêtés préfectoraux, des circulaires administratives, des injonctions de la DREAL ou par un engagement formel de la société vis-à-vis de tiers.

Selon la réglementation européenne, dans les cas extrêmement rares où il n'est pas possible de déterminer la meilleure estimation du passif environnemental avec une fiabilité suffisante, celui-ci doit être considéré comme passif éventuel, et à ce titre être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

II.9.4 – Provisions pour hausse de prix

La provision est calculée selon les règles fiscales en vigueur.

II.9.5 – Provisions pour grosses réparations

Néant.

II.9.6 – Provisions pour unités d'actions de performance (PSU)

Le programme des Unités d'Actions de Performance (PSU) assure l'alignement avec la pratique du marché, ce qui permet à Solvay de rester compétitive afin d'attirer et de retenir des talents tout en offrant un outil plus performant pour inciter les dirigeants clés à contribuer à la réalisation des ambitions de la roadmap de Solvay.

Le plan PSU prévoit un paiement en cash au terme de trois ans sous réserve d'atteinte d'objectifs de performance préétablis (évolution à long terme de l'EBITDA et du CFROI sur base de cette période de trois ans), avec un ajustement de +/-20 % en fonction de la performance réelle par rapport aux objectifs initiaux préétablis. Le versement minimum peut varier entre zéro si la performance minimum requise ou le « seuil » n'est pas atteint, 80 % si le « seuil » minimum de performance est atteint et jusqu'à 120 % si la performance dépasse le plafond de performance préétabli.

Concernant les PSU, c'est également le Conseil d'Administration qui détermine l'enveloppe distribuable selon la valeur de clôture du titre Solvay à la date d'attribution. Le volume total de PSU disponible est ensuite attribué aux cadres supérieurs de la Société selon leur capacité attendue à contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs Solvay.

Les caractéristiques essentielles des PSU sont les suivantes :

- Le plan est purement basé sur le cash et ne comprend aucun transfert d'actions aux bénéficiaires ;
- Le plan prévoit les deux objectifs de rendement suivants : 50 % basé sur l'objectif d'EBITDA, aligné à la roadmap de Solvay, et 50 % basé sur l'objectif du CFROI ;
- Condition d'emploi jusqu'à la réalisation des objectifs de performance;
- Paiements en numéraire basés sur la valeur des actions Solvay à la date butoir.

II.10 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES

La société évalue chaque année le montant de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et engagements assimilés ainsi qu'en matière de compléments de retraite accordés à certains bénéficiaires en activité ou déjà en retraite.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions de la convention collective, des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalité.

Ces engagements ne sont pas provisionnés à la clôture de l'exercice, et font l'objet d'une information spécifique dans les engagements financiers (Cf. V.2.1).

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Hypothèses	2021	2020
Taux actualisation	1,00%	0,25%
Taux d'augmentation des salaires	<p><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,25% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans 	<p><u>Cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 5% jusqu'à 35 ans - 3,75% entre 35 ans et 40 ans - 3% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans <p><u>Non-cadres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 4,25% jusqu'à 35 ans - 3,50% entre 35 ans et 40 ans - 3,00% entre 40 ans et 50 ans - 2,50% au-delà de 50 ans
Taux d'inflation	1,75%	1,50%
Hypothèse de départ du salarié	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie	Départ volontaire à l'initiative du salarié - CCN Chimie
Age de départ du salarié	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon	Age d'obtention du taux plein - Loi Fillon
Table de mortalité	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)	Phase d'activité : TGH05 - TGF05. Phase de service des rentes viagères ACR et ARS (TGH05 et TGF05)
Hypothèse de début d'activité	Age de début d'activité différents selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)	Age de début d'activité différents selon le statut des personnels (20 ans pour les non cadres et 24 ans pour les cadres)

Les hypothèses liées à l'âge de départ à la retraite ont été modifiées suite à la réforme des retraites promulguée le 09/11/2010. Les bases de calcul des indemnités de départ à la retraite sont celles du 31 décembre 2020.

Conformément à l'avis du comité d'urgence 2005-C du 4 mai 2005, les provisions figurant dans les traités de fusion des sociétés absorbées et enregistrées dans les comptes sociaux de ces sociétés sont maintenues.

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. Le montant de 795 599 € lié aux engagements retraites a été comptabilisé en provision pour risques et charges. Cette provision fera l'objet d'une reprise au fur et à mesure des montants effectivement payés aux ex-salariés de la société Bayer.

II.11 – GRATIFICATIONS D'ANCIENNETE et autres avantages à long terme

Suivant la recommandation CNC n°2003-R01 du 1^{er} avril 2003, les engagements de la société en terme de médailles de travail et autres avantages à long terme envers ses salariés sont intégralement provisionnés dans la rubrique « provisions pour charges ». L'estimation de ces engagements est fondée sur les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite.

II.11.1 – Options de souscription d’actions

Néant

II.11.2 – Options d’achat d’actions propres

Néant

II.11.3 – Attributions d’actions gratuites à émettre

Néant

II.11.4 – Attributions d’actions gratuites existantes

Néant

II.12 – DIVIDENDES

Les dividendes à recevoir par la société de ses filiales et participations sont constatés en produits à date de leur approbation par l’assemblée.

II.13 – METHODE DE COMPTABILISATION DU RESULTAT DES SNC

Néant.

II.14 – GESTION CENTRALISEE DE LA TRESORERIE

La société délègue sa gestion de trésorerie à Solvay SA qui agit en tant que banque interne du groupe Solvay.

Cette gestion centralisée de la trésorerie auprès de Solvay SA est traduite dans les comptes de la société par la comptabilisation d’un compte courant avec Solvay SA.

II.15 – INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La société pratique la couverture de change à terme de ses opérations commerciales à l'exportation ainsi que de ses principaux contrats en devises. Le montant de ces couvertures de change figure dans les engagements hors bilan et n'a aucun impact sur le bilan. Toutefois, si le résultat de ces couvertures fait apparaître une perte latente suite à des couvertures imparfaites, celle-ci fait l'objet d'une provision pour risque de change à due concurrence.

Les produits et charges résultant de l'utilisation de ces instruments financiers qualifiés comptablement de couverture sont constatés en résultat de manière symétrique à l'enregistrement des charges et produits de l'élément couvert.

II.16 – OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, dettes et les disponibilités en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de la revalorisation des éléments est portée sous la rubrique "Écart de conversion". Les pertes de change latentes sont déterminées en tenant compte des gains latents sur les instruments de couverture et font l'objet d'une provision pour risques. Les différences de change résultant de la conversion des disponibilités sont comptabilisées au compte de résultat.

II.17 – RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les ventes de marchandises sont enregistrées en produits au moment de la livraison du bien. Les ventes de produits finis sont facturées à l'expédition considérant les critères de transfert de propriété et de risque. Les ventes de prestations de services sont facturées selon les conditions spécifiques prévues aux contrats.

II.18 – INTEGRATION FISCALE

La société est membre du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Solvay France depuis le 01/01/1999.

La méthode de répartition de l'impôt-société du groupe est la suivante :

- la filiale comptabilise sa charge d'impôt comme si elle n'était pas membre du groupe ;
- la société mère inscrit dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée dans la filiale ;
- la dette d'impôt-société est transférée à la société mère tête de groupe.

Il est à noter que la Direction Générale des Impôts a agréé à RHODIA OPERATIONS un report du déficit fiscal de l'entité juridique Rhodia Engineering Plastics, société absorbée au 01/01/2007 et qui ne faisait pas partie de l'intégration fiscale. Ce déficit de 90 M€ ne pourra être imputé que par RHODIA OPERATIONS sur ses résultats fiscaux futurs, il ne sera pas transmis à Solvay France car né hors intégration fiscale.

Ce déficit pré-intégration a été imputé en quasi totalité sur l'exercice 2020 de Rhodia Opérations. Il n'y a pas de déficit pré-intégration à imputer sur l'exercice 2021.

II.19 – CONVENTIONS D'INDEMNISATION

Néant

III. NOTES SUR LE BILAN

III.1 – État de l'actif immobilisé

III.1.1 – Tableau de mouvements des immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	360 657 894		12 784 765	
	Terrains	22 314 322		1 253 216	
Constructions	Sur sol propre	49 973 665		345 608	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	107 414 725		6 899 813	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	610 105 357		7 736 604	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 166 242		0	
	Matériel de transport	311 742			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	33 235 146		2 086 435	
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours	38 767 858		49 211 031	
	Avances et acomptes	1 035 624		0	
	TOTAL (III)	866 324 680		67 532 707	
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	78 422 325		48 321 841	
	Autres titres immobilisés	500 100			
	Prêts et autres immobilisations financières	178 376 437		3 492 524	
	TOTAL (IV)	257 298 861		51 814 365	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 484 281 435		132 131 837	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		11 325 414	362 117 245	
	Terrains		175 710	23 391 828	
Constructions	Sur sol propre	-191 340	13 092	50 497 521	
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-1 608 922	1 511 386	114 412 074	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-17 116 292	11 941 470	623 016 783	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	-169 633	198 000	3 137 875	
	Matériel de transport			311 742	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-457 831	1 619 498	34 159 914	
	Emballages récupérables et divers				

Immobilisations corporelles en cours	19 544 018		68 434 871	
Avances et acomptes		47 842	987 781	
TOTAL (III)	0	15 506 997	918 350 390	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		45 089 478	81 654 688	
Autres titres immobilisés		100	500 000	
Prêts et autres immobilisations financières		4 528 756	177 340 204	
TOTAL (IV)		49 618 334	259 494 892	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	76 450 745	1 539 962 527	

III.1.2 – Indication des éléments constitutifs

a) Malis techniques

L'affectation comptable de l'ensemble de ces malis techniques est présentée ci-dessous (en €) :

Société absorbée	A date de fusion / TUP					dont		Dépréciation du mali technique	
	Date de la fusion / TUP	Titres cédés / sortis	Valeur des titres chez Rhodia Opérations	Valeur comptable des apports	Mali technique	Affectation du mali technique		Fonds de commerce	Titres de participation
						Fonds de commerce	Titres de participation		
RHODIA SILICES	01/01/2006		92 022 050	27 117 960	64 904 090	64 904 090	0		
RHODIA HPCI	01/04/2006	(*)	20 000 000	-1 938 761	21 938 761	14 542 261	0		
RHODIA ELECTRONICS ET CATALYSIS	27/12/2009		16 610 000	-5 683 735	22 293 735	20 101 711	2 192 024		
ICMD	01/12/2005		8 700 000	8 653 291	46 709	46 709			
TOTAL					109 183 295	99 594 771	2 192 024	0	0

(*) sortie des titres en 2019 suite liquidation société

En vertu des règles et méthodes exposées au paragraphe II.1.5, une évaluation a été réalisée sur la valeur recouvrable des malis affectés aux fonds commerciaux des activités de nos anciennes filiales absorbées en pratiquant un test de dépréciation fondé sur l'analyse des cash flow futurs actualisés prévisionnels liés à ces activités à la fin de l'exercice.

La mise en œuvre de ce test à la clôture de l'exercice 2021 n'a pas généré de dépréciation complémentaire du mali de fusion affecté aux fonds de commerce.

Les malis techniques affectés aux titres font l'objet d'un test de dépréciation en retenant une valeur moyenne sur 4 ans des titres sous-jacents évalués selon la méthode SOLVAY.

La mise en œuvre de ce test à la clôture de l'exercice 2021 n'a pas généré de dépréciation du mali de fusion affecté aux titres de participation.

b) Les postes "immobilisations corporelles en cours" et "avances et acomptes d'immobilisations" concernent principalement les sites suivants :

Immobilisations corporelles en cours par site		
Sites	Montants 2021 en euros	Montants 2020 en euros
Salindres	2 237 777	492 855
Chalampé	1 915	1 915
Collonges	3 519 667	1 320 110
St. Fons	15 875 575	8 778 820
La Rochelle	10 033 406	6 160 060
Saint -Fons et Aubervilliers (Recherche)	21 477 535	8 935 686
Belle Etoile	44 734	44 734
Roussillon	0	0
Melle	4 697 601	2 052 852
Lyon, Genas et Aubervilliers (siège)	6 325 527	5 237 453
Pont de Claix	1 207 614	4 331 499
Clamecy	3 438 857	2 447 498
Valence	0	0
Méreville	562 444	
TOTAL	69 422 652	39 803 481

III.2 – État des amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		216 685 843	7 474 797	11 241 709	212 918 931
Terrains		921 940	120 415		1 042 355
Constructions	Sur sol propre	39 022 501	834 037	13 092	39 843 446
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements	68 738 702	4 046 356	1 512 574	71 272 484
Installations techniques, matériels et outillages		440 678 853	29 642 182	11 765 244	458 555 791
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	2 286 601	253 315	254 231	2 285 686
	Matériel de transport	250 259	20 961		271 220
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 737 090	1 869 786	1 615 231	29 991 645
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		581 635 946	36 787 052	15 160 371	603 262 627
TOTAL GENERAL (I + II + III)		798 321 790	44 261 849	26 402 081	816 181 558
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
Immos	DOTATIONS	REPRISES		Fin de	

	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	l'exercice
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.			6 140 222			1 381 718	4 758 504
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.			6 140 222			1 381 718	4 758 504
Acquis. de titres							
TOTAL			6 140 222			1 381 718	4 758 504
Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice

Cette année, la société Rhodia Opérations a pris la décision de générer des amortissements dérogatoires pour les immobilisations mises en services en 2021.

III.3 – État des provisions et des dépréciations

III.3.1 – Tableau d'évolutions des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	23 372 611	6 140 222	1 381 718	28 131 115
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	23 372 611	6 140 222	1 381 718	28 131 115
Provisions pour litige	10 543 605	825 613	4 801 588	6 567 630
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	196 830	3 222 520	196 830	3 222 520
Provisions pour pensions		795 599		795 599
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	169 531 668	101 338 325	80 806 946	190 063 048
TOTAL (II)	180 272 103	106 182 057	85 805 363	200 648 797
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles	25 441 308	0	3 259 605	22 181 702
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	4 852 456		4 681 729	170 726
Provisions sur autres immos financières		70 776		70 776
Provisions sur stocks	8 062 983	12 157 579	8 062 983	12 157 579
Provisions sur comptes clients	240 035	9 048	108 693	140 390
Autres provisions pour dépréciations	8 611 637	0	862 064	7 749 573
TOTAL (III)	47 208 418	12 237 403	16 975 074	42 470 746
TOTAL GENERAL (I + II + III)	250 853 132	124 559 682	104 162 155	271 250 658
Dont dotations et reprises d'exploitation		114 300 551	91 215 737	
Dont dotations et reprises financières		3 293 296	4 878 559	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		6 965 835	8 067 859	
dépréciations des titres mis en équivalence				

III.3.2 – Détail des provisions

Rubriques	Situation et mouvements (en €)				
	Ouverture	Autres Mouvements	Dotations	Reprises	Clôture
Provision pour risques :					
Provisions pour litiges LT	10 153 321	-	260 000	- 4 757 954	5 655 367
Provisions pour litiges CT	390 284		565 613	- 43 634	912 263
Autres prov. pour risques LT	-				-
Autres prov. pour risques CT	9 703 518		400 203	- 6 579 817	3 523 904
Prov. Environnement LT	62 764 843	- 12 806 929	18 756 581	- 536 719	68 177 776
Prov. Environnement CT	11 266 734	12 806 929		- 7 703 922	16 369 741
Provisions pour perte de change	196 830		3 222 520	- 196 830	3 222 520
TOTAL	94 475 530	-	23 204 916	- 19 818 876	97 861 571
Provision pour charges :					
Provisions pour PSU	2 924 982		3 372 465	- 768 495	5 528 952
Provisions pour retraites LT	-		795 599	-	795 599
Provisions pour médailles LT	30 793 078		2 678 842	- 6 510 332	26 961 587
Provisions pour restructurations	49 183 961		74 029 085	- 57 603 436	65 609 609
Autres provision pour charges LT	2 894 553		2 101 150	- 1 104 223	3 891 479
TOTAL	85 796 573	-	82 977 141	- 65 986 487	102 787 226
TOTAL	180 272 103	-	106 182 057	- 85 805 363	200 648 797

III.3.3 – Informations sur les provisions significatives

- **Provisions pour retraites**

Au 31 décembre 2021, les provisions pour retraites s'établissent à 796 K€.

La société a acquis, le 1er juillet 2021, l'activité de pelliculage de semences de l'unité SeedGrowth de Bayer. Le montant lié aux engagements retraites a été comptabilisé en provision pour risques et charges.

- **Provisions pour restructurations**

Au 31 décembre 2021, le montant total des provisions pour restructurations s'élève à 66 M€ et se décompose comme suit:

- 64.7 M€ de provisions de coûts sociaux,
- 1.6 M€ de provisions pour démantèlement d'ateliers

Les soldes des principaux plans de restructuration sont détaillés ci-dessous:

Plans	Ouverture K€	Clôture K€
Coûts sociaux	46 020	64 733
GROW BSA INDUSTRIAL	1 376	859
HELIUM	305	173
MTBLANC	30 368	13 160
MTP AROMA	45	-
NOVECARE20	1 580	1 457
OXYGEN	12 269	4 340
WESHAPE		33 268
WESHAPEGBU		4 506
ATOM		6 969
AUTRES PLANS	77	-
Coûts démentèlement d'ateliers	3 164	1 600
COLEOPTERRE SPEC CHEM	1 416	200
MTBLANC	1 700	1 400
MTP AROMA	35	-
AUTRES PLANS	13	-
TOTAL	49 184	66 333

- **Provisions pour risque environnemental**

Au 31 décembre 2021, le montant total des provisions pour risque environnemental s'élève à 85 M€ et se décompose comme suit:

- 68.9 M€ relatif au site de La Rochelle. Cette provision a pour objet de couvrir les coûts de stockage de déchets radifères pour lesquels une analyse est menée avec l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radifères) ainsi que les coûts d'étude afférents.

- 9.6 M€ relatif au site de Salindres. Cette provision a pour objet de couvrir les coûts de remédiation des lagunes.

- 6 M€ relatif aux autres sites de RHODIA OPERATIONS, principalement ceux de Mulhouse, Lille et Pont De Claix.

La comptabilisation de ces provisions est régie par des obligations de nature réglementaire de trois types:

- Soit générale: décret, arrêt ministériel
- Soit particulier: arrêté préfectoral
- Soit contractuelle: engagement pris dans le cadre d'une cessation d'activité

L'impact de l'effet de changement de taux et de passage du temps au cours de l'exercice 2021 a été une dotation de provision de 0.5 M€.

III.3.4 – Informations sur les dépréciations significatives

Des reprises de provisions pour dépréciation d'immobilisations ont été enregistrées au titre des immobilisations incorporelles et corporelles qui avaient fait l'objet de dépréciations au cours des exercices passés pour un montant de 3 260 K€. Ces reprises sont effectuées au rythme de la comptabilisation des amortissements des immobilisations dépréciées ou lors de leur mise au rebut ou démantèlement et sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation.

III.4 – Titres de participations

Titres de participation en valeur brute	Ouverture en K€	Augmentation	Diminution	Clôture en K€
GIE SALINDRES	2 058			2 058
PIVERT SAS	500			500
SOCIETE DES FLUIDES DIELECTRIQUES SARL	43			43
SOLVAY BANGPOO SPECIALTY CHEMICALS LTD	2			2
SOLVAY SPECIAL CHEM JAPAN LTD	4 089			4 089
EIGHT 19 LIMITED	126			126
LIYANG SOLVAY RARE EARTH NEW MATERIAL CO LTD	21 541			21 541
AZURI TECHNOLOGIES LTD	125			125
SOLVAY SILICA QINGDAO CO LTD	0			0
RHODIA POLYAMIDA LTDA	35 113			35 113
SOLVAY (ZHENJIANG) CHEMICALS C	12 117	3 181		15 298
RHODIA PARTICIPATIONS	0			0
ODISSEY France	0		- 0	-
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION EN K€	75 714	3 181	-	78 895

III.5 – Créances rattachées à des participations

Cf § V.1 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

III.6 – Stocks – Les Quotas de CO²

Au 31/12/2021, les quotas d'émission de gaz à effet de serre (EUA) sont comptabilisés en stocks à leur coût d'acquisition, le montant est nul car il s'agit de quotas alloués gratuitement.

III.7 – Autres créances et autres dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			1 067 382	191 087	876 295
Prêts			174 256 941	2 013 385	172 243 556
Autres immobilisations financières			3 083 264		3 083 264
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			178 407 587	2 204 472	176 203 115
Clients douteux ou litigieux			731 912		731 912
Autres créances clients clients			39 199 601	39 199 601	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant constitués.			
Personnel et comptes rattachés			722 514	722 514	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			141 325	141 325	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		19 332 443	19 332 443	
	Autres impôts		3 288 117	3 288 117	
	Etat - divers				
Groupes et associés			192 628 855	159 416 699	33 212 156
Débiteurs divers			48 809 550	41 059 976	7 749 574
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			304 854 317	263 160 675	41 693 642
Charges constatées d'avance			2 140 695	2 140 695	
TOTAL DES CREANCES			485 402 600	267 505 843	217 896 757
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		258 446	258 446		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		947 848	46 039	901 808	
Fournisseurs et comptes rattachés		117 375 965	117 375 965		
Personnel et comptes rattachés		67 550 789	44 880 708		22 670 082
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		18 267 013	18 267 013		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		4 032 128	4 032 128	
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts		3 225 684	3 225 684	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		15 581 133	15 581 133		
Groupes et associés					
Autres dettes		35 762 986	34 656 776	519 231	586 979
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		1 752 589	1 752 589		
TOTAL DES DETTES		264 754 581	240 076 480	1 421 039	23 257 061

III.8 – Produits à recevoir et charges à payer

Nature des produits à recevoir	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Clients et comptes rattachés	22 671 834	9 055 092
Fournisseurs RRR à recevoir	4 285 101	21 026 414
Divers produits & indemnités à recevoir	44 500 729	44 116 125
Etat autres taxes à recevoir	3 221 590	4 342 856
Allocation activité partielle à recevoir	131 924	166 078
TOTAL	74 811 178	78 706 566

Nature des charges à payer	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 779 439	96 672 440
Dettes fiscales et sociales	73 599 527	73 515 305
Dettes sur immobilisations	12 688 946	11 064 324
Clients RRR à accorder	10 054 243	15 327 437
Autres dettes	16 096 621	16 096 621
TOTAL	227 218 775	212 676 128

III.9 – Charges à répartir

Néant.

III.10 – Valeur mobilière de placement

Néant.

III.11 – Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

Natures des charges constatées d'avance	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Primes climatiques et linguistiques Chalampé		-
Contrats informatiques	45 473	114 888
Prestations diverses		127 000
Assurances	2 095 223	1 174 990
TOTAL	2 140 695	1 416 879

Nature des produits constatés d'avance	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
GBU Coatis - Licences	113 922	227 844
GBU Novocare - Contrat avec Ametech / Azelis	116 667	316 667
GBU Special Chem - Royalties	1 504 000	3 004 000
GBU NBD - Prestation R&I	18 000	
TOTAL	1 752 589	3 548 511

III.12 – Capitaux propres

Le capital social de la société est de 581 059 110 euros, constitué de 38 737 274 actions d'un montant nominal de 15 euros, détenue à 100 % par RhodianyI.

III.12.1 – Tableau de variation des capitaux propres

Variations des capitaux propres (€)			
	Ouverture	Variation	Clôture
Capital	581 059 110	-	581 059 110
Primes d'apport	34 201 767	-	34 201 767
Réserve spéciale de conversion du capital	10	-	10
Report à nouveau	- 35 493 850	- 15 989 212	- 51 483 061
Subventions d'investissements	7 678 663	- 519 412	7 159 251
Provisions réglementées	23 372 611	4 758 504	28 131 115
Résultat en instance d'affectation	- 15 989 212	82 326 823	66 337 611
TOTAL	594 829 099	70 576 703	665 405 802

III.12.2 – Détail des catégories de titres

Catégorie des titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	38 737 274			15,00 €

III.13 – Autres fonds propres

Néant.

III.14 – Emprunts et dettes financières diverses

Nature emprunts et dettes financières diverses	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-	-
Autres emprunts et dettes assimilées	- 570 174	- 2 685 499
Autres emprunts LT dettes rattachées à participations	-	-
Dettes rattachées à des participations	- 367 578	- 1 307 692
Groupe et associés, cpte courant, fonds de trésorerie	- 10 095	- 88
TOTAL	- 947 848	- 3 993 279

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

IV.1 – Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	31 026 409	38 607 296	-19,64%
Production vendue biens	797 151 721	788 929 728	1,04%
Production vendue services	250 534 953	218 093 003	14,88%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	168 711 023	295 543 547	-42,92%
Chiffres d'affaires nets-Export	910 002 059	750 086 479	21,32%
Chiffres d'affaires nets	1 078 713 082	1 045 630 026	3,16%

La ventilation du chiffre d'affaires par activité présente un caractère confidentiel et ne peut faire l'objet d'une ventilation détaillée.

IV.2 – Détail des transferts de charges

Néant.

IV.3 – Résultat financier

IV.3.1 – Détail du résultat financier

Nature des produits financiers	Montant (EUR) 2021	Montant (EUR) 2020
Produits de participation	44 849 706	10 865 705
Intérêts Cash Pool et intérêts sur Prêts	527 174	151 870
Différences positives de change	11 196 060	4 172 351
Autres intérêts et produits assimilés divers	-	7 603
Reprises sur provisions pour pertes de change	196 830	556 702
Reprises sur dépréciations des titres	4 681 729	37 032 870
TOTAL	61 451 499	52 787 100

Nature des charges financières	Montant (EUR) 2021	Montant (EUR) 2020
Intérêts cash pool et intérêts d'emprunts	1 949	1 892 774
Escomptes accordés sur règlement	43 716	79 816
Différences négatives de change	9 770 166	4 637 089
Autres intérêts et charges assimilées diverses	120 268	36 304
Dotations aux provisions pour pertes de change	3 222 520	196 830
Dotations aux dépréciations des titres	70 776	4 556 240
TOTAL	13 229 395	11 399 053

IV.3.2 – Charges et produits financiers provenant des entreprises liées (1)

Nature des produits et charges financières avec les entreprises liées	Montant (EUR) 2021	Montant (EUR) 2020
Intérêts reçus cash pooling et intérêts sur prêts	527 174	151 870
Produits de participation (dividendes reçues)	44 849 706	10 865 705
TOTAL Produits Financiers provenant du Groupe	45 376 879	11 017 575
Intérêts payés cash pooling et intérêts d'emprunts	1 949	1 892 774
TOTAL Charges Financières liées au Groupe SOLV	1 949	1 892 774

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

IV.4 – Résultat exceptionnel

Nature des charges exceptionnelles	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
CESSIONS IMMOS INCORPORELLES ET CORPORELLES		
Cessions d'immobilisations incorporelles	-	1 234 955
Cessions d'immobilisations corporelles	182 355	258 830 732
CESSIONS IMMOS FINANCIERES		
Cessions de titres de participation	100	940 512 622
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS		
Mise au rebut d'immobilisations corporelles	200 122	149 393
Amortissements dérogatoires	6 140 222	5 613 881
Sortie Mali Fusion PEPOL (affecté fonds de commerce)		346 734 758
Sortie Mali Technique affecté aux titres		14 868 566
Sortie fonds de commerce PEPOL		15 784 902
DOTATIONS - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Litiges juridiques, sociaux et maladies professionnelles	825 613	2 370 486
Autres risques et charges		-
ELEMENTS FISCAUX		
Retenue à la Source	4 671 787	4 344 834
AUTRES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles diverses	1 176 246	2 100 499
Pénalités, amendes fiscales		63 812
Badwill POLYTECNYL		41 804 055
Charge de Retraites PAX		31 563 960
Médailles du travail PAX		14 916 923
PSU PAX		225 455
Success fees PAX		1 838 010
HSE PAX		1 819 824
Claim PAX		583 880
Nettoyage cuve PAX		235 700
LTI PEPOL		677 800
Cession créance Rhodia Venezuela		1 043 554
Droits d'enregistrement	370 920	
TOTAL	13 567 365	1 687 318 600

Nature des produits exceptionnels	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
CESSIONS IMMOS INCORPORELLES ET CORPORELLES		
Cessions d'immobilisations incorporelles	11 253 500	576 460 970
Cessions d'immobilisations corporelles	6 973 437	249 266 813
CESSIONS IMMOS FINANCIERES		
Cessions de titres de participation	129 344	939 125 364
REPRISES - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Litiges juridiques, sociaux et maladies professionnelles	6 686 141	5 523 178
Retraites		
AUTRES ELEMENTS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels divers	638 312	307 390
Quote part subventions d'investissement virée au résultat	519 412	727 925
Indemnité		20 642 481
QP Retraites BUTA		5 444 601
Solde avances remboursables	3 400 953	
Deal Blanc	2 402 492	
REPRISE AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS		
Amortissements dérogatoires	1 381 718	13 343 938
TOTAL	33 385 308	1 810 842 660

IV. 5 – Impôt sur les sociétés

	Montant (€) 2021	Montant (€) 2020
Crédit Impôt Recherche	- 15 611 904	-15 835 179
Crédit Impôt Compétitivité Emploi		- 18 604
Crédit Impôt Apprentissage	-	-
Crédit Impôt Mécénat	- 33 750	- 73 714
TOTAL	- 15 645 654	-15 927 497

IV. 6 – Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés (C3S)

La C3S est comptabilisée en compte de résultat l'année de l'exigibilité de la taxe.

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 – Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Rubriques	Entreprises liées (en K€) (1)	Participations (en K€) (2)
Actif immobilisé		
Participations	78 235	2 352
Créances rattachées à des participations	261	806
Autres titres immobilisés	-	500
Prêts	150 134	-
Autres immobilisations financières	-	-
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés	25 182	-
Autres créances	194 400	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières diverses	- 10	- 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	- 35 807	- 99
Autres dettes	- 4 580	- 311
TOTAL	407 815	2 917

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V. 2 – Engagements financiers et autres engagement

V.2.1 – Engagements financiers

Rubriques	Montant (€)	dont envers entreprises liées (1)	dont envers participations (2)	dont envers dirigeants	Dont engagement de pension à couvrir au titre de l'ordonnance n°2015-839 du 9 juillet 2015
ENGAGEMENTS RECUS					
a) avals, cautions, et garanties reçus	-				
b) Garantie reçue au titre de la sécurisation des rentes	113 302 045	113 302 045			113 302 045
c) sur ventes commodités					
Ventes de gaz					
Ventes électricité					
Ventes charbon					
Ventes benzene					
Ventes palladium					
Ventes CO2					
TOTAL	113 302 045	113 302 045	-	-	113 302 045
ENGAGEMENTS DONNES					
a) effets escomptés non échus	-				
b) avals, cautions, et garanties donnés					
c) engagements en matière de pension, d'indemnité de départ à la retraite, de mutuelle des retraités et de pénibilité					
Montant des engagements brut de retraite	634 922 224				113 302 045
Montant des engagements de mutuelle des retraités	5 417 159				
Montant des engagements liés à la pénibilité	539 242				
d) dettes garanties par des sûretés réelles	-				
e) commandes sur fournisseurs d'immobilisations	17 236 000				
f) engagements locations non résiliables	62 587 528				
g) sur achats de commodités					
Achats de gaz	2 005 310	2 005 310			
Achats électricité	5 554 491	5 554 491			
Achats charbon					
Achats benzene					
Achats palladium					
Achats CO2	2 916 830				
TOTAL	731 178 783	7 559 801	-	-	113 302 045

(1) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des parts, et qui sont incluses dans son périmètre d'intégration globale

(2) Sociétés dont Solvay détient, directement ou indirectement, des parts, et qui ne sont pas incluses dans le renvoi précédent

V.2.2 – Engagements financiers en matière de crédit-bail

Néant.

V.2.3 – Engagements financiers liés aux instruments financiers dérivés

Néant.

V.2.4 – Autres engagements

Les cessions intervenues au cours des exercices antérieurs s'accompagnent de garanties usuelles en matière comptable, fiscale, sociale et environnementale.

Autres engagements que financiers (prêt à un partenaire dont le remboursement est subordonné au remboursement d'une dette bancaire par ledit partenaire, garantie donnée liée à un contrat, garantie reçue telle qu'une clause d'ajustement de prix, etc....).

V.3 – Ventilation de l'effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié 2021	Personnel salarié 2020
Cadres	1 004	1 036
Agents de maîtrise	1 028	1 058
Employés / ouvriers	470	497
TOTAL	2 501	2 591

La structure des effectifs par établissements de RHODIA OPERATIONS se présente comme suit:

	Cadres	Agents de maîtrise	Ouvriers, employés	Total
Clamecy	11	35	42	88
Collonges	26	117	37	180
La Part Dieu & Genas & Silex 2	498	127	38	663
La Rochelle	32	149	130	311
Melle	14	64	61	139
Pont de Claix	4	30	-	34
Ile de France	231	111	25	367
Saint-Fons	171	324	99	595
Salindres	12	58	35	105
Méreville	5	13	1	19
TOTAL	1 004	1 028	470	2 501

V.4 – Honoraires des commissaires aux comptes

Le rapport annuel consolidé du groupe mentionne les honoraires versés aux commissaires aux comptes. En conséquence, les montants ne sont pas repris dans la présente annexe comptable.

V.5 – Situation fiscale

V.5.1 – Ventilation de l'impôt sur les sociétés

Montant en €	Résultat avant impôt A	Impôt dû		Résultat net après impôt		Crédits d'impôts
		B = A * TAUX IS EXERCICE	C = IS calculé sur résultat fiscal [2058A BIS] diminué des crédits d'impôts	D = A + B	E = A + C	
		<i>Théorique</i>	<i>Réel</i>	<i>Théorique</i>	<i>Réel</i>	
Résultat d'exploitation	- 10 921 745	3 003 480	- 1 853 679	- 7 918 265	- 12 775 424	15 645 654
Résultat financier	48 222 104	- 13 261 079	244 531	34 961 026	48 466 635	-
Résultat exceptionnel	19 817 943	- 5 449 934	- 5 896 767	14 368 009	13 921 176	
Résultat comptable	57 118 302	-15 707 533	- 7 505 915	41 410 769	49 612 387	15 645 654
Contribution sociale sur les bénéfices			- 222 516			
Impôt Société Avant Imputation des Crédits d'Impôts			- 7 728 431			
Déduction des Crédits d'impôt			15 645 654			
Impôt Société Après Imputation des Crédits d'Impôts			7 917 223			

V.5.2 – Situation fiscale latente et différée

Rubriques (Montants en €)	Base	Impôts
IMPOT DU SUR (taux de 28,40%) :	28,40%	
Provisions réglementaires :		
Provisions pour hausse de prix		
Provisions pour fluctuation des cours		
Provisions pour investissements		
Amortissements dérogatoires	28 131 115	7 989 237
Subventions d'investissement	7 159 251	2 033 227
Pertes de change latentes	622 260	176 722
TOTAL ACCROISSEMENTS	35 912 626	10 199 186
IMPOT PAYE D'AVANCE au titre des charges non déductibles (taux de 28,4%)		
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :		
Contribution solidarité	-	-
Provision pour pertes de change	3 222 520	915 196
Gains de change latents	235 927	67 003
Participation	-	-
Charge de retraite ODISSEY	55 624	15 797
A déduire ultérieurement :		
Dépréciation des stocks	4 805 864	1 364 865
Dépréciation clients	-	-
Dépréciation immobilisations	-	-
Provisions pour risques & charges (hors provision pour pertes de change et CIR)	98 040 980	27 843 638
TOTAL ALLEGEMENTS	106 360 915	30 206 500
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	- 70 448 288	- 20 007 314

V.6 – Identité de la société consolidante

Dénomination et siège social	Forme	Méthode de consolidation
Solvay SA 310 rue de Ransbeek 1120 Bruxelles Belgique	Société Anonyme	Globale

V.7 – Liste des filiales et des participations

Dénomination	Capital social	Quote-part	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux propres (1)	Dividendes (1)	Val. nette Titres	Cautions	Résultat (1)
FILIALES (plus de 50%)					
LIYANG SOLVAY RARE EARTH NEW MATERIAL CHINE	37 839 253 59 571 535	86,32% 33 811 486	21 541 204 21 541 204		92 965 643 9 841 721
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
GIE AIFOR 69192 SAINT FONS - France	- -	25,00%	-		1 110 147 -
GIE CHIMIE SALINDRES 30340 SALINDRES - France	4 049 880 5 263 399	50,00%	2 058 001 2 058 001	60 000 -	12 992 596 180 010
SOLVAY SPECIAL CHEM JAPAN JAPON	1 472 306 33 711 228	32,99% 1 152 571	4 089 272 4 089 272	- -	64 267 128 2 351 509
FLUIDES DIELECTRIQUES 92700 COLOMBES - France	11 896 10 701	50,00%	43 081 -	- -	- 137
PIVERT SAS 60280 VENETTE	1 760 516 5 321 514	8,07%	500 000 429 224	- -	3 661 328 - 5 416 684
AUTRES TITRES					
SOLVAY (ZHENJIANG) CHEMICALS CHINE	183 303 319 306 270 156	9,35% 3 180 895	15 297 610 15 297 610	- -	310 067 449 44 463 032
RHODIA BRAZIL S.A. (EX POLIAMIDA ESPECIALIDADES) BRESIL	172 893 792 313 424 951	9,02% 6 704 753	35 112 979 35 112 979	- -	899 550 322 168 946 062
CAMBRIDGE PHOTON TECHNOLOGY (EX EIGHT 19 LTD) ROYAUME - UNI	19 202 466 329	7,00%	125 711 -	- -	- 45 837
AZURI TECHNOLOGIES Royaume-Uni	109 22 012 222	0,61%	125 489 125 489	- -	4 221 664 - 3 083 606
Filiales françaises et étrangères			1 935 -	- -	- -

(1) Les informations données sont relatives au dernier exercice clos soit le 31/12/2021

V.8 – Rémunération et autres avantages acquis ou versés aux dirigeants

RHODIA OPERATIONS réalise des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec des parties liées

Le président n'a perçu aucune rémunération de la Société au cours de l'exercice 2021.

V.9 – Transactions conclues avec des parties liées

RHODIA OPERATIONS réalise des transactions non significatives, ou conclues à des conditions normales, ou exclues du champ d'application tel que décrit dans le règlement ANC 2010-02 et 2010-03 avec des parties liées.

VI. PASSIFS EVENTUELS

Les passifs éventuels non comptabilisés et sans prise en compte d'une actualisation financière, estimés à 124 M€ au 31 décembre 2020, sont estimés à 118 M€ au 31 décembre 2021. Ils correspondent essentiellement au site de La Rochelle pour les risques liés aux futurs traitements et l'éventuelle mise en décharge spécialisée des matières radioactives (produits radifères et graphites entreposés à La Rochelle).

Sur la base des informations disponibles, la Direction de RHODIA OPERATIONS estime qu'il n'y a pas de passifs environnementaux probables autres que ceux provisionnés au 31 décembre 2021 et ceux précédemment mentionnés. Cependant, RHODIA OPERATIONS pourrait être amené à supporter de nouvelles dépenses si les textes, lois, réglementations ou leurs interprétations, étaient amenés à évoluer.

VII. EVENEMENT POST CLOTURE

- **Changement d'adresse du siège social**

A effet du 1er avril 2022, les actionnaires de la société ont décidé le transfert du siège social au 9 rue des Cuirassiers - Immeuble Silex2 - 69003 Lyon.

- **Crise sanitaire du coronavirus**

L'épidémie Covid 19 qui a démarré en Chine en décembre 2019, s'est ensuite poursuivie en vague pendant l'année 2020 continue à se poursuivre en 2022.

Devant ces incertitudes, le groupe met en place les mesures appropriées pour ses employés et pour répondre aux besoins de ses clients.

- **Guerre en Ukraine**

Le 24 février 2022, le gouvernement russe a lancé une opération militaire à grande échelle en Ukraine.

En conséquence, la communauté internationale a imposé des sanctions à la Russie, ce qui a incité le gouvernement russe à imposer des sanctions contre certains pays, y compris ceux de l'union européenne, créant des turbulences sur les marchés de l'énergie, l'approvisionnement en matières premières, le financement et les systèmes bancaires.

Notre groupe Solvay met en place une politique de conformité stricte, qui couvre également le contrôle des exportations et l'application de toutes les sanctions définies à l'encontre de la Russie.

Pour Rhodia Opérations, les ventes directes se sont élevées à 2,15 % du chiffre d'affaires total.

Par conséquent, aucun impact négatif significatif n'est attendu dans les ventes 2022.

Le principal impact anticipé du conflit est une poussée de la pression inflationniste, qui est déjà intense et qui devrait s'atténuer au cours de l'année 2022. La société continuera de suivre de près la situation et l'évolution du conflit.

- **Contrôle répression des fraudes**

Par lettre recommandée du 7 février 2022, le Pôle Concurrence, Consommation et Répression des fraudes a informé la société d'une intervention le 24 mars 2022, au siège social de Rhodia Opérations pour un contrôle des délais de paiement. Le contrôle, à la date d'arrêté des comptes 2021 est toujours en cours.